

Université de Franche-Comté - Débat avec la participation du Président M. OYTANA

M. LE MAIRE : Je suis très très heureux de saluer la présence à nos côtés, de façon tout à fait exceptionnelle, de M. le Président de l'Université qui est ici à ma droite et qui s'est fait accompagner d'un certain nombre de ses collègues que je remercie également et qui sont M. Bruno LEGEARD, Vice-Président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire de l'Université de Franche-Comté, Mme Françoise BEVALOT, Vice-Présidente du Conseil d'Administration de l'Université de Franche-Comté, Mme Maryvonne LE BERRE, Vice-Présidente du Conseil Scientifique de l'Université de Franche-Comté, M. Pierre-Marie BADOT, Vice-Président du Conseil d'Administration du Nord-Est Franche-Comté, M. Bernard LIME, Directeur de l'UFR des Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion s'est excusé, M. Jean-Jacques GIRARDOT, Directeur de l'UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société, -ce que nous appelons la Faculté de Lettres- M. Gabriel CAMELOT, Doyen de l'UFR de Médecine, M. Joël BERGER, Directeur de l'UFR des Sciences et Techniques s'est excusé, M. Eric PREDINE, Directeur de l'UFR des Sciences et Techniques des activités physiques et sportives, M. Raymond PORCAR, Directeur de l'UFR des Sciences Techniques et de Gestion de l'Industrie, M. Michel TACHEZ, Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie de Besançon-Vesoul, M. Daniel RONDOT, Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie de Belfort- Montbéliard s'est excusé, je le lui ai reproché, il fut mon élève pendant quelques années, M. Jean-Claude FONTAINE, Directeur de l'IUFM, Mme Bernadette PETIT, Directrice du CROUS, et M. Jean-Marie GAUTHEROT, Directeur du CLA à qui nous devons beaucoup aussi pour l'intérêt que son établissement représente pour la Ville.

Donc nous avons ce soir dans cette séance d'exception et pour la première fois à nos côtés les responsables de l'Université de Franche-Comté et nous les remercions vivement de leur présence.

Je crois que vous avez entre les mains un rapport très exhaustif de très haute qualité, mis en forme par notre collègue Simon VOUILLOT et ses collaborateurs et les fonctionnaires qui l'entouraient, que je remercie également. A partir de ce document, nous pourrons ce soir discuter des relations entre la Ville et l'Université, faire le point sur une vieille histoire qui, comme on le rappelle dès le début, a débuté en 1691 entre la Ville de Besançon et son Université. Nous allons donc tout à l'heure débattre de ce rapport, les objectifs vous seront fixés dans un instant. Ce que je voudrais dire, c'est que, pour moi, c'est vraiment un très très grand plaisir ce soir de présider cette séance du Conseil Municipal, d'écouter ce qui nous sera dit, de sorte que nous puissions après cette séance dire que la Ville est fière de son Université, qu'elle compte sur son Université pour l'avenir de la capitale de la Franche-Comté et qu'en cela elle est très très heureuse d'en accueillir les meilleurs éléments.

Vous savez qu'au sein de la Municipalité, la responsabilité de l'enseignement est le fait de Danièle TETU qui est Adjointe à l'enseignement. Elle a chargé un Conseiller Municipal Délégué, Simon VOUILLOT, de s'intéresser uniquement à l'enseignement supérieur. Nous allons donc écouter dans un premier temps Danièle TETU, Simon VOUILLOT qui vont nous présenter un peu tout cela. Ensuite, je serai obligé de suspendre la séance officielle pour que M. Claude OYTANA puisse vous parler. Le règlement le veut ainsi, je le regrette pour vous mais on vous écouterait quand même avec beaucoup de plaisir. Après, nous pourrions reprendre le débat et surtout les conclusions car cette séance aura comme conclusion une délibération très pertinente préparée toujours par Simon VOUILLOT et qu'on vous exposera tout à l'heure.

Mme TETU : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, chers collègues, il est rare effectivement que le Conseil Municipal de Besançon accueille en son sein une personnalité extérieure. La présence ce soir parmi nous du Président OYTANA, premier invité de notre Conseil depuis de nombreuses années, prend donc une valeur symbolique et donnera à nos débats une dimension particulière. Elu par l'ensemble des acteurs universitaires, professeurs bien sûr mais également étudiants et personnels d'administration, le Président OYTANA représente ce soir l'ensemble de la communauté universitaire, c'est-à-dire environ 25 000 personnes, soit la grande majorité des acteurs franc-comtois de l'enseignement supérieur. Je n'oublie pas bien sûr les autres institutions, à commencer par les écoles d'ingénieurs, les enseignements supérieurs privés et les sections des techniciens supérieurs des lycées franc-comtois.

En présidant aux destinées de l'Université de Franche-Comté, Monsieur OYTANA, vous détenez certaines des clés du développement de notre ville. Inversement, nous autres élus bisontins, prenons régulièrement au sein de ce Conseil de nombreuses décisions qui influent sur l'avenir de l'enseignement supérieur à Besançon et bien sûr au-delà. Votre présence parmi nous est donc bien naturelle. Chaque jour, l'Université et la Ville de Besançon travaillent ensemble. Chaque jour des étudiants, des professeurs, des chercheurs, des habitants, des entreprises bisontines se côtoient et joignent leurs efforts. Il était indispensable que cette collaboration au quotidien trouve un écho au sein même de notre Conseil. Comme l'a dit M. le Maire, pour le mandat en cours, la Municipalité de Besançon s'est dotée d'un Conseiller Municipal Délégué, Simon VOUILLOT, qui se consacre entièrement à l'enseignement supérieur. La création de cette délégation rattachée à la délégation enseignement que j'ai le plaisir d'assumer, a permis de mettre à votre disposition et à la disposition de l'ensemble des partenaires de la Ville en matière d'enseignement supérieur, des interlocuteurs privilégiés au sein des services comme au sein des élus.

Le premier rôle de la délégation enseignement supérieur est bien sûr d'être à l'écoute et de faciliter les contacts qu'ont les acteurs universitaires avec cette grande organisation pleine de ramifications parfois compliquées qu'est la Mairie. Mais au-delà de ce rôle de contacts et de dialogue, la délégation s'emploie à analyser les enjeux de l'enseignement supérieur pour orienter la politique municipale en la matière. Notre séance de ce soir est le fruit de cette collaboration et de ce travail d'analyse.

Le déroulement de cette séance devra obéir, comme le soulignait déjà M. le Maire, à certaines règles que je vais répéter et qui, je l'espère, ne nuiront pas à la convivialité de notre réunion. Cet ordre du jour sera donc le suivant : tout d'abord Simon VOUILLOT va nous exposer à l'aide de quelques diapositives les grandes lignes du diagnostic qui a servi de base à la réflexion préparatoire de ce Conseil. M. le Maire suspendra ensuite la séance et M. le Président de l'Université pourra intervenir. L'ensemble du Conseil Municipal pourra, à l'issue de cette intervention poser des questions auxquelles M. OYTANA répondra jusqu'à la reprise officielle de la séance. Ensuite, Simon VOUILLOT reprendra la parole et précisera alors les grandes lignes de la politique municipale en matière d'enseignement supérieur en présentation du document qui vous a été transmis. Enfin, un débat pourra s'instaurer sur cet exposé. Il sera suivi d'un vote de notre Conseil sur le rapport constitué par le document important, pas trop épais : Une région, une ville, une université. J'insiste donc sur le fait que le Président OYTANA ne pouvant intervenir lors du deuxième débat, les questions appelant une réponse de sa part devront lui être posées lors du premier débat, immédiatement après son intervention. Je vous remercie et je laisse la parole à Simon VOUILLOT qui, avec les services, a beaucoup travaillé à la préparation de ce Conseil exceptionnel et que je tenais à remercier.

M. VOUILLOT : Avant de céder la parole au Président OYTANA, permettez-moi Monsieur le Maire, mes chers collègues, Monsieur le Président, de dresser devant vous un rapide tableau de l'enseignement supérieur en Franche-Comté et à Besançon. Je m'appuierai pour cela sur le document «Une région, une ville, une université» qui vous a été distribué et qui constituera en quelque sorte le fil rouge de mes interventions de ce soir, ce qui correspond bien avec sa couleur.

Je vous propose l'usage de quelques diapositives pour éclairer mon propos, à défaut d'éclairer la salle que je demanderai qu'on plonge dans l'obscurité. Quelques précisions d'abord sur le document qui servira d'appui au débat. Il est le fruit d'un travail de plusieurs mois, travail de la délégation bien sûr et je veux à ce titre remercier Jean-Marie PINEL et Joëlle COMTE qui ont assumé l'essentiel de la charge du document, travail collégial ensuite car nous voulions que ce document, sur la forme comme sur le fond, mette en évidence la transversalité du sujet. La presque totalité des services municipaux y a donc pris part, notamment dans l'élaboration des fiches thématiques qui constituent sa deuxième partie. Travail partenarial enfin puisque nos amis de l'Université, en particulier de l'IRADES, l'ont enrichi de leurs analyses et que la Présidence nous a fourni de nombreux chiffres et a collaboré à sa rédaction.

C'est l'Ecole Régionale des Beaux-Arts, école municipale d'enseignement supérieur dont j'ai ce soir l'occasion de rappeler la qualité qui a conçu la maquette et la mise en page du document qui sera bien sûr porté à la connaissance de nos partenaires, collectivités comme organismes d'enseignement supérieur.

Nous sommes environnés d'enseignants, je ne prétends donc pas égaler les talents professoraux de nos invités de ce soir, mais je vous propose de commencer par quelques notions de géographie. L'Université de Franche-Comté occupe au sein du grand Est de la France une place comparable en de nombreux points à celle qu'occupe la Région de Franche-Comté dans le concert des régions. Elle accueille toutefois moins de 2 % des étudiants universitaires français quand la Région compte environ 2 % de la population nationale. Elle apparaît à l'échelle nationale comme un pôle moyen de même catégorie que l'Université de Bourgogne située à Dijon, loin derrière le mastodonte que constitue la Communauté Universitaire parisienne qu'on voit sous forme de trois ronds, derrière également les six gros blocs classés pôles européens comptant parmi eux les universités rhône-alpines au Sud de la Franche-Comté et d'Alsace-Lorraine. Il faut toutefois souligner la taille importante de l'Université de Franche-Comté en tant qu'entité puisqu'elle est la 23^{ème} université française pour le nombre d'étudiants, c'est donc une grosse université, ainsi que son dynamisme puisque l'évolution de ses effectifs sur les dernières années est légèrement supérieure à la moyenne nationale.

La principale originalité de l'Université de Franche-Comté est son éclatement géographique. Même si le gros des troupes universitaires reste à Besançon qui regroupe environ 85 % des étudiants et 90 % des chercheurs, des délocalisations ont essaimé à Vesoul, à Montbéliard et à Belfort. De même, vous pouvez voir que les effectifs étudiants en Franche-Comté se répartissent entre les quatre départements puisque le Jura bénéficie lui d'un certain nombre d'implantations de sections de techniciens supérieurs.

Les principales implantations universitaires non bisontines sont l'UFR STGI -précision lexicale je n'y reviendrai pas, une UFR est une Unité de Formation et de Recherche, nous avons six UFR en Franche-Comté dont cinq à Besançon, une dans le Nord-Est Franche-Comté, STGI signifie Sciences et Techniques de Gestion et de l'Industrie, le Directeur de l'UFR STGI étant Raymond PORCAR qui est dans la salle-. Egalement dans le Nord Franche-Comté, l'IUT de Belfort-Montbéliard qui comporte cinq départements et puis à Vesoul l'antenne vésulienne de l'IUT de Vesoul-Besançon qui, lui, comporte deux départements.

En outre le Nord-Est franc-comtois est le lieu d'implantation de deux écoles d'ingénieurs qui sont l'IPSE (l'Institut Polytechnique de Sévenans) et l'ENIB (l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Belfort), deux écoles d'ingénieurs qui se sont récemment regroupées en novembre 1997 au sein de l'Université Technologique de Belfort-Montbéliard.

A Besançon, vous savez bien sûr que les installations d'enseignement supérieur se répartissent de façon à peu près égale entre le campus de la Bouloie et le reste de la ville, principalement en son centre. Le campus regroupe l'UFR de Droit qui a récemment bénéficié de la construction de locaux neufs et d'une nouvelle bibliothèque universitaire, l'UFR Sciences qui achève actuellement, non sans difficulté, de se réapproprier ses locaux suite à l'installation de l'ENSMM à proximité du Parc Scientifique et Industriel et l'UFR STAPS qui voisine avec les installations sportives universitaires et qui bénéficiera prochainement juste à côté du stade, de la nouvelle halle sportive qui améliorera considérablement les conditions de pratiques sportives. Le campus de la Bouloie est le lieu d'implantation de nombreux organismes, à commencer bien sûr par le CROUS et un certain nombre de résidences universitaires la plupart, deux restaurants universitaires, l'Observatoire, j'en oublie sans doute. Sa trame urbaine chaque année se densifie. Dans un futur proche, l'aménagement du Parc Scientifique et Industriel qui sera juste à sa lisière et surtout la voie de desserte et de contournement bouleverseront totalement son environnement. Du grand espace aérien en bordure de ville qu'il était lors de sa création, il accédera à la fonction de quartier. Il n'en possédera cependant toutes les caractéristiques que lorsqu'on aura pu remédier à certains de ses dysfonctionnements, par exemple en améliorant les cheminements piétons qui laissent à désirer, en requalifiant la voirie, en poursuivant l'amélioration des résidences universitaires, en installant des services de proximité, etc. C'est un quartier en devenir.

Du campus de la Bouloie au centre-ville, il n'y a qu'un pas qu'on peut franchir, c'est ce que font les étudiants avec les bus de la CTB, donc franchissons-le. Le centre-ville, la Boucle est le lieu d'implantation de deux UFR, l'UFR Médecine-Pharmacie qui est à l'Arsenal et l'UFR Lettres qui est rue Mégevand. L'une et l'autre subissent d'importants problèmes de fonctionnement dus à leurs locaux. Ces problèmes sont de nature fort différente mais ils se solutionneront probablement de concert avec le redéploiement de la Faculté des Lettres dans tout ou partie des locaux libérés par l'UFR Médecine lors de son déménagement à Châteaufarine auprès du Centre Hospitalier Universitaire. Le centre-ville est également le lieu d'implantation de nombreuses installations universitaires ainsi que l'ensemble de la ville puisque le Jardin Botanique est Place Leclerc, l'IUFM au Fort Griffon, donc il est important de souligner que les installations universitaires et d'enseignement supérieur sont réparties sur l'ensemble de la ville, y compris un certain nombre de résidences universitaires au centre-ville par exemple ce qu'on ignore souvent mais que les étudiants apprécient beaucoup.

En divers lieux de la ville sont implantés également l'IMEA qui est l'école de commerce de la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, l'Institut Régional du Travail Social qui est un organisme important également. Ce tableau rapide des implantations bisontines ne serait pas complet si je ne citais pas deux implantations dans le périmètre du District, qui sont l'Ecole d'Industrie Laitière de Mamirolle et le Lycée Agricole de Dannemarie. Voilà pour la description rapide mais exhaustive de l'ensemble des implantations sur la ville.

On va changer de discipline et passer de la géographie à la comptabilité. A la question combien la Ville dépense chaque année en faveur de l'enseignement supérieur, la bonne réponse est 34 MF, ce qui ma foi fait de la ville un excellent élève si j'en juge par les sommes revendiquées par les autres collectivités, notamment la collectivité régionale, qui sont du même ordre de grandeur et surtout si l'on considère qu'à ces contributions directes s'ajoute l'ensemble des actions indirectes menées par chaque service municipal, chacun dans son domaine de compétences sur lesquelles je reviendrai dans quelques instants.

Ces 34 MF concernent à la fois l'investissement et le fonctionnement. Il n'est pas surprenant de constater à ce sujet que c'est le poste fonctionnement qui regroupe l'essentiel des dépenses car ne l'oublions pas la grande majorité du budget d'une ville part d'abord dans le fonctionnement contrairement à d'autres collectivités. Au sein de ce fonctionnement, il n'est pas étonnant non plus d'observer que ce sont les postes transport et Ecole des Beaux-Arts qui regroupent les plus grosses dépenses puisqu'à elles seules, elles représentent presque 80 % du total, ce sont deux postes importants qui se répètent chaque année pour la Ville. Viennent ensuite le fonctionnement du Conservatoire, la mise à disposition des équipements sportifs et le jardin botanique qu'on a parfois tendance à oublier mais qui ne pourrait pas fonctionner sans la Ville et pour lequel nous avons de grandes ambitions.

Au titre de l'investissement, il s'agit de sommes qui découlent des inscriptions au Contrat de Plan. Les aménagements les plus coûteux pour la Ville sont le transfert de l'UFR Médecine sur Châteaufarine qui est une dépense à venir et l'aménagement du restaurant universitaire Canot qui est une dépense qui touchera bientôt à sa fin.

Ces chiffres ne reflètent qu'une partie de la réalité car la réalité quotidienne d'une ville ce sont mille domaines d'activités de l'action sociale à la culture, ce sont mille métiers du personnel municipal de l'urbaniste, du journaliste de BVV à l'agent de travaux et autant de métiers, autant d'interactions avec l'enseignement supérieur, autant d'actions concrètes, autant de projets, certes modestes si on les considère isolément mais qui, une fois réunis, forment un tissu complexe de relations entre Besançon et son Université. Certains de ces projets sont projetés sur la diapositive de gauche à titre d'exemple. Ils ont été puisés au hasard dans les fiches qui font l'objet de la deuxième partie du document rouge afin d'en constituer un échantillon représentatif de sa diversité et de l'ensemble des domaines qui sont concernés. Parmi ces projets, nous retrouvons un certain nombre d'actions qui ont été mises au point dans les groupes de travail Ville/Université qui fonctionnent maintenant depuis deux ans. Je ne les développerai pas plus avant laissant aux Adjoints qui le souhaiteront la possibilité de revenir sur tel ou tel de ces projets. J'insiste seulement sur le fait qu'au-delà des chiffres que nous avons vus tout à l'heure, ils confèrent à l'action municipale en direction de l'enseignement supérieur une dimension transversale et multiforme.

Je stopperai ici mon propos introductif. Cet état des lieux se voulait une simple introduction au débat auquel je vais laisser à présent la place en vous rendant la parole, Monsieur le Maire, afin que vous puissiez la céder au Président OYTANA.

M. LE MAIRE : Merci Simon VOUILLOT de cette introduction au débat. Je suspends officiellement la séance et je vais demander au Président OYTANA de nous dire ce qu'il pense de tout cela.

M. OYTANA : Merci Monsieur le Maire. Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints, Mesdames et Messieurs les Conseillers, je voudrais d'abord dire que nous sommes extrêmement sensibles à la démarche exceptionnelle que votre Conseil Municipal a faite en faveur de l'Université de Franche-Comté. Incontestablement pour nous, c'est un encouragement parce que c'est une manifestation de l'intérêt que la Ville va porter ou porte déjà à son Université.

Sur le plan de ce que je pourrais avoir à vous dire, je vais résumer très très rapidement ce qu'est l'Université dans la mesure où Simon VOUILLOT en a déjà parlé mais je rappellerai quand même quelques chiffres qu'il n'a peut-être pas encore cités. Dire qu'il y a six UFR et deux IUT, que cinq de ces UFR et un des IUT sont implantés à Besançon est une chose importante mais il faut signaler que ces 23 000 étudiants et ces 2 000 personnes environ qui travaillent à l'Université apportent là où elles se trouvent un potentiel qui n'est pas seulement un potentiel en population. Il

faut aussi dire que l'Université de Franche-Comté, c'est 60 laboratoires qui regroupent à temps plein ou à temps partiel 1 500 personnes dans les secteurs de la recherche. C'est aussi le Centre de Linguistique Appliquée dans lequel passent 4 000 stagiaires par an dont la plupart viennent de l'étranger. C'est aussi tout simplement notre service commun de documentation qui constitue un ensemble d'ouvrages, de revues et autres documentations sur différents supports médias et qui est de dimension relativement exceptionnelle. Je crois aussi que l'apport d'étudiants que nous faisons à l'endroit où nous nous trouvons fait aussi que nous sommes un des centres de ressources de toutes les équipes sportives, l'ESB féminine comptait il y a quelque temps uniquement des étudiants de l'Université.

Je n'insisterai pas davantage sinon pour signaler que gravitent également autour de l'Université un certain nombre d'associations qui sont quelquefois créatrices d'emplois et qu'il me suffise de citer l'Association Interunec qui, en permanence, a environ 70 employés qui travaillent tous dans les domaines de la recherche de l'Université. Je n'en dirai pas plus car je crois qu'effectivement le document que vous a concocté Simon VOUILLOT est suffisamment complet pour qu'il n'y ait pas besoin d'insister davantage.

Je voudrais simplement ajouter que la réunion d'aujourd'hui tombe bien parce que l'Université est en pleine élaboration de projets. Pour des raisons que je vais vous expliquer, l'année 1998 est une année charnière. D'autre part, je crois que les temps changent. Les temps changent et cela va expliquer la démarche conjointe qu'il faut que nous fassions, la Ville et l'Université. Pour quelles raisons ? La première est la suivante : pendant très longtemps, les universités ont vécu avec des flux croissants d'étudiants. Cette croissance continue des flux d'étudiants a entraîné l'impression que toute ville où se trouvait une implantation universitaire était une ville universitaire de droit. Les temps changent à cause de la démographie et nous allons vers une période de concurrence entre les universités à cause de la stabilisation, voire la décroissance progressive des jeunes gens entrant dans l'enseignement supérieur. Qu'en résulte-t-il ? Il en résulte que jusqu'à maintenant, en phase croissante d'effectifs, ce que pouvaient faire les collectivités locales pour nous était d'apporter une aide et de rappeler d'ailleurs de temps en temps venant de différentes collectivités et souvent à juste titre, ce qu'elles faisaient pour nous.

Aujourd'hui les temps ont changé. Il s'agit maintenant pour les collectivités locales de savoir si elles souhaitent avoir une implantation universitaire, une ville universitaire ou si elles ne le souhaitent pas. Et donc nous allons passer progressivement du stade de l'aide des collectivités locales vers les universités à une phase de partenariat entre les collectivités locales et les universités qui sont implantées dans ces collectivités. En résumé, je dirais que nous avons effectivement besoin des collectivités locales, nous avons besoin de vous mais dans un avenir proche je suis convaincu que vous allez avoir besoin de nous surtout dans le cas de figure où vous souhaiteriez, et je crois avoir entendu que vous le souhaitez beaucoup, être une ville capitale.

Si on doit planter le décor, je dirais qu'il y a une loi de décentralisation qui laisse la responsabilité des universités à l'Etat. Il y a une loi Savary qui donne une autonomie à l'université et la pratique de la loi Savary telle qu'elle a été faite dans ces dernières années, en particulier par le Ministère, rend de plus en plus l'Université responsable de ses projets et de son avenir. J'ajouterai, je crois que l'exposé de Simon VOUILLOT l'a montré, que l'avenir de l'Université est aussi un peu l'avenir de Besançon mais l'avenir de la Ville de Besançon est aussi indispensable à l'Université car si la Ville dépérissait, je ne donnerais pas cher de notre pôle universitaire. Ce genre de démarche générale que je vous expose, on peut l'illustrer par un exemple. Cette notion de partenariat collectivités/Université est liée au fait que la pérennisation automatique du qualificatif universitaire sur une collectivité locale avait disparu. On le voit dans la pratique que vous avez faite du plan Université 2000 qui est donc presque du passé, encore que la Faculté de Médecine est tout à fait

actuelle mais si nous regardons ce qui s'est passé au moment du lancement du plan Université 2000, les plans se lançaient à condition que les collectivités locales y participent. Quelle est la région qui a refusé d'y participer ? L'Ile de France. Pourquoi ? Parce qu'elle pensait que de droit, elle était le pôle universitaire français et que si un jour il ne restait plus qu'une université en France, elle serait forcément en Ile de France. Mais il faut reconnaître qu'elle a changé d'avis. Je dirais que dans les régions plus petites que l'Ile de France, on a compris probablement le problème un peu plus tôt.

Si nous sommes d'accord ou plutôt si vous êtes d'accord, collectivité locale, sur l'idée d'avoir une Université dynamique, confortée, solide, la première question qu'il faut se poser est : que faut-il faire pour cela ? Dans les temps qui nous arrivent ici, nous ne sommes plus dans la période qui s'est écoulée où notre problème était comment accueillir dans des conditions convenables des flux d'étudiants sans cesse croissants. Aujourd'hui il faut attirer en quantité et en qualité des jeunes bacheliers vers l'Université de Franche-Comté. C'est le premier point.

Il faut aussi faire très attention à ce que notre université puisse développer toutes les missions d'une université, pas seulement la formation bien entendu qui est une partie très importante mais également la recherche et la diffusion des connaissances. Sinon nous n'aurons pas une université complète de première catégorie.

Il faut aussi, et nous en sommes là à cause des temps qui changent, que nous fassions connaître et reconnaître l'Université par les employeurs, par les lycéens, par tout le monde. Jusqu'à présent, ce problème ne se posait que dans le cadre de la recherche. Une recherche non reconnue était une recherche morte. Nous avons à nous battre sur ce plan-là. Le problème est beaucoup plus large maintenant et il faut bien tenir compte du fait que les trois conditions que je viens de donner interagissent. Il est clair que si nous n'avons pas les flux d'étudiants, nous n'avons pas les justifications des postes d'enseignants chercheurs et donc notre recherche s'affaiblit et si notre recherche s'affaiblit, la reconnaissance de notre Université décroît et les flux d'étudiants décroîtront par la même occasion. Il faut donc faire attention à tout cercle vicieux qui pourrait nous mettre à genoux. Je vous parais peut-être un peu pessimiste mais je crois beaucoup à l'avenir de notre Université, car pour l'instant dans ces stabilisations de flux, elle est plutôt l'une de celles qui tirent le mieux leur épingle du jeu. Mais ce n'est pas une raison pour faire comme si tout était gagné par avance !

Dans le cas de figure où on souhaite être une zone universitaire, quelle politique faut-il avoir pour atteindre les objectifs que l'on s'est fixés ? Je vais vous donner un certain nombre de projets que pourrait développer l'Université. Je précise à l'avance, pour ne pas vous inquiéter, que ce n'est pas ce que l'Université souhaite que vous fassiez car je crois qu'en dehors de l'Université, une collectivité a bien d'autres choses à régler, j'ai cru en voir une tout à l'heure sur quelques pancartes.

Je crois que notre premier problème est un problème d'attractivité et il y a là une interaction terrible : si la ville n'est pas attractive pour les jeunes, ils n'y viennent pas et si nous n'avons pas une Université attractive, la ville cesse d'être attractive. L'une des démarches fondamentales que nous aurons à faire dans les prochaines années, c'est essentiellement améliorer la qualité de vie étudiante en Franche-Comté et plus particulièrement à Besançon parce que nous savons bien, l'expérience de délocalisation nous le montre, que l'attractivité de l'Université dépend d'abord de celle de la capitale régionale, beaucoup plus de celle des délocalisations. Dans ce domaine-là, je crois que ce qu'il faut dire, c'est que nos campus sont à revoir. D'ailleurs dans l'exposé de M. VOUILLOT, j'ai cru entendre que votre représentant avait parfaitement intégré ce point. Nos campus ne comportent pas de lieux d'accueil pour nos étudiants, de type maison d'étudiants, un endroit où nos élèves puissent développer leurs propres initiatives. Ils ont des lieux où ils peuvent aller assister à des cours, visiter des laboratoires mais pas faire preuve de l'imagination qu'on peut attendre de jeunes gens surtout

quand ils sont le nombre qu'ils sont à l'heure actuelle. C'est vrai plus particulièrement du site de la Bouloie qui est hors du centre-ville, qui s'étend du Nord au Sud avec l'obligation de sortir du site, coupé en deux par l'avenue de l'Observatoire, pour passer du Nord au Sud. On a toute une série de problèmes de ce type-là, d'unités de ce site mais aussi de lieux de vie inexistantes. C'est aussi le cas en partie du centre-ville : même si là la vie étudiante est confortée par le fait que le centre de Besançon est un endroit très agréable, nos étudiants n'ont pas la possibilité d'avoir des associations faute de locaux où ils peuvent nous faire des projets. Et les projets d'étudiants c'est quelque chose d'assez considérable. Je crois d'ailleurs que, de ce point de vue-là, nous aurons à compter avec notre imagination et surtout avec celle de nos étudiants pour nous donner des idées tout à fait valables.

Le deuxième point est le suivant, et celui-ci on n'y pense pas souvent : nos étudiants quand ils arrivent en faculté, atterrissent dans des locaux qui ne sont pas de la qualité de ceux qu'ils ont connus dans les lycées. C'est un hommage en ce moment que je suis en train de rendre aux collectivités locales, même si ce n'est pas la collectivité dans laquelle je me trouve, mais il est certain que quand des locaux sont confiés à des collectivités locales, ça va toujours mieux. Que faut-il faire pour remédier à cela ? On a déjà parlé de certains projets. Il faut pousser la Faculté de Médecine qui est dans le contrat de plan Etat/Région mais l'Etat reréfléchit périodiquement sur cette Faculté de Médecine. Il faudrait faire en sorte que les locaux libérés par la Faculté de Médecine deviennent effectivement des locaux d'accueil pour notre secteur tertiaire, pour nos étudiants de Faculté de Lettres d'une part et pour également les recherches en sciences humaines qui à l'heure actuelle ne disposent pas d'une maison des sciences humaines. Il y a eu un projet, il a disparu. Il faudra également songer à une chose à laquelle on ne pense pas suffisamment, c'est créer des conditions d'accueil suffisantes pour la recherche dans les domaines économiques et juridiques afin que les bons juristes universitaires aient envie de venir faire leurs recherches à Besançon.

Bien entendu, l'attractivité de notre Université va aussi dépendre, la balle est souvent aussi dans notre camp, de la qualité de nos formations, de l'image que l'on donne nous, enseignants, à nos étudiants. Sur ce plan-là, c'est à nous d'intervenir. Je voulais quand même faire deux observations. La première, c'est que la multiplication de filières concurrentes à nos DEUG est un moyen de défavoriser nos deuxième et troisième cycles. A partir du moment où on n'a pas d'étudiants en nombre suffisant dans les DEUG, nous avons du mal à développer les deuxième et troisième cycles et l'absence de ceux-ci fait perdre l'attractivité des premiers cycles. Nous risquons donc de tomber dans un cercle vicieux. Je prendrai un exemple dans le Nord Franche-Comté où l'on a développé beaucoup de filières de tous types dans le domaine des sciences exactes et des applications des sciences exactes. Il en résulte qu'à l'heure actuelle dans le Nord Franche-Comté, nous avons beaucoup de mal à développer des DEUG dans ces domaines-là et à partir du moment où nous n'avons pas de DEUG, nous ne savons pas comment faire fonctionner nos deuxième cycles et il en résulte que les jeunes du Nord Franche-Comté viennent à Besançon ou partent en Alsace. Il faut donc faire attention à la multiplication des créations qui peut nous amener à nous retrouver avec un certain nombre de filières concurrentes des universités mais plus d'université, c'est aussi un danger qu'on court. Ne l'exagérons pas, nous ne souhaitons pas être seuls sur le marché mais faisons quand même attention aux procédures que l'on utilise.

La deuxième observation que je voudrais faire est aussi la suivante : quand on veut créer de nouvelles filières attractives dans une université dans des villes moyennes, quand on sort de Paris, de Lyon et de deux ou trois autres villes, le Ministère met devant nous un certain nombre d'obstacles sur les flux, sur un certain nombre de problèmes... En reprenant l'exemple du Nord Franche-Comté, on constate qu'un appui politique, un appui des collectivités locales sert beaucoup à lever un certain nombre d'obstacles. Et nous, universitaires, nous sommes preneurs de tels appuis coordonnés, j'entends par « coordonnés » des appuis dans lesquels on viendra effectivement appuyer les projets de l'Université et pas d'autres. Voilà ce qui concerne l'attractivité directe sur les étudiants.

Autre facteur d'attractivité, c'est la recherche. La recherche est source d'attractivité pour notre Université mais elle est aussi source d'attractivité pour les entreprises qui souhaitent s'implanter au voisinage de l'Université. Ce n'est pas pour rien que vos collègues et amis du Nord Franche-Comté font autant d'efforts pour avoir des laboratoires universitaires dans le Nord Franche-Comté. Le plus gros dépend de nous. Il nous appartient de développer des laboratoires performants. Sur quel point peut-il y avoir partenariat ? Il peut y avoir partenariat sur un certain nombre d'actions ponctuelles dans lesquelles le rôle des collectivités peut être décisif. Tout à l'heure, je vous ai parlé d'une maison des sciences humaines ou de la mise en bonnes conditions des recherches en droit et sciences économiques. Ceci est un facteur d'attractivité pour lequel un partenariat nous paraît indispensable.

Egalement, et cela s'est déjà produit dans un certain nombre de cas, il y a quelquefois des aides à des investissements qui ne peuvent pas être faites avec nos seuls crédits venant de l'Etat ou de nos contrats industriels qui permettent de développer des recherches originales dans l'Université. Ceci a déjà été fait et doit à mon avis se poursuivre. Mais il y a aussi des cas beaucoup plus subtils quelquefois. Je dirais par exemple qu'un certain nombre d'activités de recherches qui se sont développées dans notre Université et je citerais à ce niveau-là par exemple le laboratoire de chimie des eaux, l'IRADES, certaines recherches liées au Jardin Botanique, se développent quelquefois essentiellement parce que les collectivités locales passent des contrats avec ces laboratoires et c'est, je vous le signale, un très bon moyen de développer des recherches dans le secteur tertiaire qui est un des grands secteurs porteurs de l'avenir. Et je pense que sans les projets développés avec les collectivités locales, IRADES serait une toute petite structure et ne serait pas ce qu'elle est devenue.

Sur le troisième volet dont je parlais qui est celui de l'image de marque de l'Université, si nous sommes une bonne université, faisons-le savoir. Pour l'instant, je citerai simplement et avec plaisir deux actions pour lesquelles la Ville de Besançon nous a apporté une aide tout à fait salubre qui est l'agenda des lycéens et tout récemment la journée portes ouvertes qui a été un succès. J'en profite pour remercier une nouvelle fois la CTB car son aide a vraiment été un élément déterminant de la réussite.

Je crois qu'il reste aussi un certain nombre de points sur lesquels nous avons à faire preuve d'imagination. Je vais prendre un exemple qui est celui de la formation continue. Le Ministère a lancé un appel d'offres à toutes les universités pour se placer sur la formation continue. Il a fait une pré-sélection entre 15 et 18 universités sur les 90 qui existent, l'Université de Franche-Comté fait partie du lot, ça ne veut pas dire qu'elle sera retenue in fine. Mais ça veut dire en tout cas que, pour l'instant, nous sommes partis dans une bonne direction. Si nous regardons ce qui se passe pour Besançon en matière de formation continue, quel est notre handicap ? C'est essentiellement le fait qu'il n'existe pas à Besançon de grandes entreprises du type Alstom ou Peugeot truffées de cadres supérieurs car n'oublions pas que notre formation continue ira du côté des formations supérieures. Nous nous trouvons en même temps en concurrence avec un certain nombre d'organismes et, dans l'avenir, il faudra peut-être réfléchir et choisir si on veut une université solide ou une multiplication des sources de formations parce qu'en particulier notre formation continue va réussir si les grands employeurs nous donnent leurs personnels à former au niveau supérieur. Je rappelle incidemment que la Ville est un des gros employeurs et donc nous avons peut-être une action commune à mener. Vous m'excuserez de vous le dire sous cette forme-là.

M. LE MAIRE : C'est un appel du pied, on a compris !

M. OYTANA : C'est plus qu'un appel du pied car la Ville n'est pas seulement un employeur mais peut être aussi une source d'enseignants. N'oublions pas qu'en formation continue, il est tout, sauf indispensable, de n'avoir que des universitaires pour faire de la formation. De la même manière pendant qu'on fait preuve d'imagination, je rappelle qu'on a signé une convention-cadre avec

l'armée, car si la Ville de Besançon est une ville très universitaire, il n'y a qu'à voir la partie de la population qu'apporte l'enseignement supérieur dans cette ville, elle est aussi le siège d'une circonscription militaire et l'armée est en phase de professionnalisation, donc elle a besoin de formation continue. Pourrait-on imaginer qu'un jour une action concertée de la Ville et de l'Université ferait de Besançon un des endroits, peut-être l'endroit où une université se charge d'une partie de la professionnalisation des armées ? Je fais plus oeuvre d'imagination que d'autre chose mais il va s'agir de faire un certain nombre de projets.

Je ne suis pas venu vous apporter un catalogue de revendications ; nous sommes sortis de cette phase-là pour entrer dans une phase de partenariat, une phase dans laquelle il appartient aux collectivités de se demander si, avec nous, elles veulent ou pas une université forte et c'est ensuite qu'il faut prendre un certain nombre de décisions. Simplement, ce que je voudrais dire à propos de ce partenariat, c'est que nous sommes en 1998 dans une année cruciale parce que l'Université a préparé un certain nombre de projets et c'est l'année de l'entrée dans la phase concurrentielle des universités. C'est le premier point.

Deuxième point, nous sommes aussi dans l'année où il faut préparer un contrat de plan Etat/Région et il serait bon que la Ville et l'Université partent ensemble sur certains projets. D'autre part, l'Université traite un certain nombre de ses projets sous forme de contrats quadriennaux qu'elle passe avec le Ministère qui nous dit que ce contrat quadriennal sera de plus en plus important. Nous venons de dépasser notre mi-parcours, cela veut dire que d'ici l'année prochaine nous aurons à élaborer des projets pour les présenter sous forme déjà administrative au Ministère dans beaucoup de domaines : recherche, construction, formation continue, formation initiale, etc. Nous sommes donc dans l'année des projets et je pense que cette réunion tombe à une date parfaitement bien venue. Nous avons, comme l'a cité tout à l'heure Simon VOUILLOT, quatre groupes de travail qui planchent déjà sur un certain nombre de problèmes. Mais, si nous voulons entrer dans un partenariat cohérent, il faut prendre l'ensemble des actions de l'Université et voir dans quels domaines nous pouvons travailler ensemble. Voilà ce que je souhaitais vous dire aujourd'hui. Je ne vous ai pas donné une liste exhaustive des projets de l'Université, il y en a beaucoup plus, nous avons d'ailleurs un séminaire demain à la Citadelle pour finir d'en mettre un certain nombre en place. Je crois que nous sommes dans une phase où il faut que nous affinions une stratégie commune si nous la souhaitons et également que nous commençons à élaborer des projets extrêmement concrets ensemble.

Je vous remercie de m'avoir écouté et pour l'accueil que vous nous avez réservé. J'ai bien noté que c'est une démarche très exceptionnelle qui ne s'est pas produite depuis des années. Aussi, l'Université est à la fois honorée mais surtout contente de l'intérêt que vous lui portez. Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur le Président. En tout cas c'est sympathique de nous avoir informés de tout cela. Je vous dirai que les universitaires qui ont siégé au Conseil Municipal de Besançon sont très nombreux. On en compte au moins une vingtaine depuis 1848 où le Doyen de la Faculté des Lettres était membre du Conseil Municipal. Je demande à présent aux collègues qui le souhaitent de poser leurs questions à M. OYTANA. Sans doute que M. le Conseiller Régional et réélu a quelque chose à demander ou à dire, le contraire m'étonnerait.

M. DUVERGET : J'interviendrai tout à l'heure dans le débat en séance du Conseil Municipal.

M. LE MAIRE : C'est vrai que pour l'instant vous n'êtes pas en séance.

M. DUVERGET : J'aurais deux questions à poser à M. le Président de l'Université qui sont des questions d'ordre financier. Aujourd'hui, les universités françaises sont financées à peu près à 60 % par l'Etat. Dans quelles perspectives situez-vous les années qui viennent ? Est-ce qu'on va vers un équilibre, collectivités/Etat ou est-ce que l'Etat, selon vous, peut tenir son rang ?

La deuxième question est induite : on a dit pendant longtemps que l'Université de Franche-Comté bénéficiait de crédits de fonctionnement un peu minorés par rapport à ce qu'elle devait recevoir, qu'en est-il ? Enfin, Monsieur le Président une question très indiscrete, le trésor de guerre, il est définitivement déterré ?

M. LE MAIRE : Ce sont effectivement des questions indiscrettes.

M. OYTANA : Sur le plan des 60 % qui iraient ou n'iraient pas vers 50 %, je dirais que cela va dépendre de beaucoup de choses, d'abord des collectivités elles-mêmes. Il y a des collectivités qui ne font pas beaucoup d'efforts, j'ai cité l'Ile de France tout à l'heure où il en résulte forcément que les proportions sont différentes des autres universités. Il est vrai aussi que l'aide que l'Etat apporte directement aux universités parisiennes a été quelquefois -parce que c'est en baisse à l'heure actuelle- telle qu'elles n'avaient pas besoin des collectivités locales.

L'évolution me semble aussi devoir aller vers autre chose que l'on oublie un peu. Il n'y a pas que l'Etat et les collectivités ; je crois que les universités doivent s'ouvrir et qu'une partie de nos revenus doivent venir aussi d'ailleurs. Je citerai le cas d'une partie importante de nos recherches dans laquelle les crédits de fonctionnement et d'équipement sont fournis à 70 % ou 80 % par des contrats qu'on passe avec des entreprises. Voilà pour la première question.

En ce qui concerne votre deuxième question, la réponse est chiffrée. Il faut faire attention à ce que l'on appelle le budget de l'Université. Le «chiffre d'affaire» de l'Université est de l'ordre de 800 MF mais il ne faut pas oublier que le salaire des fonctionnaires, à la différence de ce qui se passe pour les collectivités locales, est payé directement par l'Etat. Donc nous manipulons directement le budget fonctionnement et équipement et dans ce budget, il y en a en gros 1/6^{ème}, 1/7^{ème} qui nous est fourni par une dotation globale de fonctionnement, calculée sur critères. Il est vrai aussi que l'Etat nous a alloué cette année 80 % de son propre calcul. Nous sommes donc de ce point de vue-là en phase de rattrapage.

En ce qui concerne votre dernière question, je ne suis pas très sûr que le trésor de guerre ait existé. Je précise une chose : si vous admettez un chiffre d'affaires de 800 MF et un budget de 240 MF, le fait d'avoir eu à un certain moment 50 MF de réserve dont la moitié était simplement le fait qu'au 31 décembre des factures n'étaient pas arrivées en particulier du côté de la recherche, vous trouvez des capacités de trésorerie qui se chiffrent à une quarantaine de jours de fonctionnement de l'Université. Et je rappelle que lors de ma première année de présidence il y a deux ans, il y a eu un problème sur l'informatique du rectorat qui a fait que pendant une certaine période nous ne recevions plus nos dotations et l'Université a été à deux doigts de la rupture de paiement. Ceci étant, pour l'instant effectivement le trésor de guerre, enfin ce que vous appelez le trésor de guerre, est définitivement sorti de nos caisses, il nous sert en fait de trésorerie tout à fait ordinaire.

M. LE MAIRE : Il n'est pas enterré mais il sert quand même de trésorerie.

M. OYTANA : N'oublions pas, pour finir de répondre à votre question, que nos locaux ne sont pas tous conformes aux normes de sécurité pour recevoir les publics que nous recevons et que nous avons donc un plan sécurité, déclenché par l'Etat, qui nous a laissé la moitié de la facture à payer. Et cela représente à peu près le trésor de guerre.

M. LE MAIRE : On peut peut-être ajouter que si la Région peut faire mieux, Monsieur le Conseiller Régional...

M. NUNINGER : Monsieur le Président, dans le document qui nous a été remis, il est indiqué dans la partie intitulée «Assurer le rayonnement de la Franche-Comté et de son Université : conforter le pôle de Besançon, stabiliser le pôle Belfort-Montbéliard». Pourriez-vous développer cette idée dans la mesure où je pense que quelque part il y a non pas contradiction mais difficulté ?

M. OYTANA : Il y a difficulté et si je vous disais le contraire, je vous raconterais des blagues. Simplement, il faut tenir compte d'une chose. Premièrement nous sommes l'Université de Franche-Comté et donc, si nous voulons avoir une université solide, il faut déjà en partie aller chercher les étudiants là où ils sont. Le fait de croire que les jeunes gens de Belfort viendraient à Besançon s'il n'y avait rien à Belfort est un peu illusoire car ils vont à Strasbourg, Mulhouse et Nancy en grande partie. C'est le premier point.

Le deuxième point, c'est que dans un certain nombre de cas une délocalisation d'un DEUG dans une ville autre que Besançon conforte la place de Besançon en tant que ville des deuxièmes et des troisièmes cycles, et c'est en partie sur cela que nous jouons. Pour le reste, nous n'y pouvons pas forcément grand chose chaque fois.

Mme GUINCHARD-KUNSTLER : J'ai une question très précise qui concerne la vie des étudiants. Il existe actuellement, presque dans toutes les universités, une augmentation de la paupérisation des étudiants. J'aimerais savoir si vous avez, sur l'ensemble du site universitaire franc-comtois, fait une étude sur ce point et connaître le dispositif que vous avez mis en place soit à l'intérieur du CROUS, soit à l'intérieur de l'Université pour y faire face. Il me semble, pour le rencontrer, le voir très souvent, qu'il existe réellement des grandes difficultés à vivre et à vivre dignement à l'Université pour certains étudiants.

M. LE MAIRE : Mme la Députée s'intéresse à la vie des étudiants, ce qui est tout à fait logique.

M. OYTANA : Je crois que dans l'avenir, il faudra s'y intéresser beaucoup. Je vous donne un chiffre intéressant pour la Ville de Besançon, l'Université de Franche-Comté est l'une des deux ou trois universités dans lesquelles il y a le plus fort pourcentage de boursiers, ce qui signifie que c'est une université qui est plus ouverte que la moyenne sur les jeunes gens qui viennent de classes défavorisées et par contrecoup, bien entendu en cas de suppression de bourses ou de problèmes de ce type-là, il existe des problèmes de paupérisation. Et nous avons une Vice-Présidente et une Directrice du CROUS qui sont chargées de s'occuper en commun de ce problème.

Mme PETIT : Je vous remercie de me donner la parole. Suite à la question que vous avez posée, Madame, je voudrais resituer rapidement le rôle du CROUS par rapport à la vie de l'étudiant. Le CROUS est plus particulièrement en charge des conditions matérielles de vie de l'étudiant. Il est juridiquement un établissement public autonome de l'Université mais il fonctionne évidemment complètement en symbiose avec l'Université puisque nous travaillons sur les mêmes étudiants et sur les mêmes lieux.

Ce que je voudrais dire au sujet de la situation financière des étudiants, il est vrai qu'aujourd'hui nous constatons qu'il s'agit des étudiants des milieux les plus modestes qui arrivent dans l'enseignement supérieur et, à ce titre, nous constatons effectivement un phénomène de paupérisation de ces étudiants. A Besançon, en Franche-Comté, le CROUS paie les bourses de l'enseignement supérieur. Cela représente tous les ans une somme de 130 à 140 MF. Le nombre de boursiers est en augmentation mais en Franche-Comté, la majorité des bourses ne sont pas des bourses de très hauts échelons, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de cas sociaux très graves. Ce sont

des bourses de premier et deuxième échelons, ce qui laisse à penser que le revenu moyen franc-comtois, et c'est vrai on le trouve dans les statistiques, est inférieur au revenu moyen français mais par contre en terme de chômage, on se rend compte que les cas que nous traitons sont moins lourds que dans d'autres régions de France.

Ce que je voulais ajouter également, c'est qu'outre ces aides en matière de bourses de l'enseignement supérieur, nous menons en collaboration avec l'Université une politique d'accueil et d'écoute sociale de l'étudiant. Le CROUS actuellement dispose de deux emplois d'assistante sociale, c'est peu, qu'il doit répartir avec le Nord Franche-Comté. L'Université nous a aidés dans ce domaine en mettant à notre disposition un emploi supplémentaire, ce qui permet à nos assistantes sociales de recevoir 1 000 à 1 500 étudiants tous les ans et nous pouvons débloquer un budget. Nous menons aussi une autre action commune avec l'Université : en plus des bourses de l'enseignement supérieur, nous avons un fonds qui s'appelle le fonds de solidarité universitaire, que l'Université accepte d'alimenter également tous les ans à hauteur de 500 000 F et qui peut venir en aide aux étudiants, étant entendu que cette somme ne se substitue jamais à une bourse. C'est une aide ponctuelle, un dépannage ponctuel.

Monsieur le Président, vous faisiez état de l'attractivité de notre Université et je crois que toutes les mesures d'accompagnement hors enseignement et hors formation proprement dite, sont également déterminantes dans la qualité de vie et dans l'attractivité d'une ville et d'une université. A ce titre, je citerai les questions du logement de l'étudiant, de la restauration de l'étudiant, et tout un volet activités culturelles, accès à la politique culturelle, l'offre culturelle d'une ville pour lequel l'Université et le CROUS ont développé une action permettant aux étudiants d'y accéder.

M. JACQUEMIN : Nous nous réjouissons tous Monsieur le Président de vous entendre aujourd'hui. C'était un souhait de l'ensemble de ce Conseil depuis de longs mois. Cela intervient effectivement à un moment charnière qui est celui des discussions du contrat de plan qui sont importantes et vitales, je crois, pour l'Université de Franche-Comté. Vous avez parlé du problème de l'attractivité de notre Université et vous avez décliné un certain nombre de facteurs favorables au développement de cette attractivité. Parmi ceux-là, vous avez signalé celui des relations avec les entreprises. C'est un autre aspect de la discussion que l'on peut avoir aujourd'hui, c'est l'Université et l'emploi ou l'Université et l'économie. Je pense d'ailleurs, à l'instar de ce qui se passe notamment aux Etats-Unis, que l'université est un facteur de développement de l'emploi et de l'économie locale. Il est relevé dans le rapport quelque chose que d'ailleurs nous savons mais qu'il est bon et quelquefois peut-être un peu triste de répéter, c'est que l'université franc-comtoise dispose de fort peu d'aides à la recherche publique : 0,3 %. Or nous savons très bien que la recherche et son développement sont à la base de la dynamisation des relations avec l'entreprise et de la dynamisation de la création d'emplois parce que c'est la recherche fondamentale, puis ensuite la recherche appliquée, qui sont à la clé du développement des technologies et de leur application dans les entreprises. C'est un des points excessivement importants pour notre Région de Franche-Comté qui est une des régions françaises les plus industrialisées. Le développement des technologies est donc un point extrêmement sensible.

Je vous pose donc aujourd'hui cette question : comment voyez-vous l'université s'inscrire dans ce rôle d'acteur de développement avec les entreprises ? Nous en connaissons un certain nombre d'aspects déjà par les projets élaborés dans cette enceinte même, notamment à travers le développement du Parc Scientifique que nous évoquons souvent ici. Avez-vous un programme de développement, une trame de développement sur un certain nombre de technologies du futur qui, effectivement, doivent être appuyées et aidées au sein même de votre université, et comment entendez-vous développer encore les relations avec les entreprises ?

Je regardais quelques chiffres aux Etats-Unis. Autour du M.A.I.T, établissement prestigieux certes, se sont développées plus de 8 000 entreprises et plusieurs centaines de milliers d'emplois à partir de l'université. Alors sans vouloir naturellement concurrencer le M.A.I.T, ce qui est vrai là peut être transposé nous le savons, à moindre échelle, dans notre région. Je crois que cela doit être un des points forts de l'université franc-comtoise.

M. OYTANA : Dans la réponse que je vais vous faire, je donnerai d'abord un premier point. Je crois qu'il faut faire attention quand on parle de la recherche universitaire. La recherche de l'Université de Franche-Comté ne se porte pas si mal que cela. Le vrai problème c'est celui de la Région de Franche-Comté dans la mesure où à part la recherche universitaire, il n'y en a pas d'autres. Nous avons en tout et pour tout un laboratoire propre du CNRS en Franche-Comté et, en plus, monté par l'Université. Sans université, il n'y aurait pas eu de laboratoire propre, le CNRS en tant que tel n'a pas d'implantation. L'INSERM a une implantation extrêmement légère et les autres O.P.S.T. ou les autres E.P.I.Q. n'ont rien en Franche-Comté. C'est plutôt par cet aspect-là que nous sommes défavorisés. Sur le plan de la recherche universitaire bien entendu nous ne pouvons que souhaiter amplifier nos capacités de recherches et la présence du CNRS dans nos laboratoires associés.

En ce qui concerne les relations avec le milieu socio-économique, en général les universités reviennent souvent de loin dans ce domaine-là. A l'heure actuelle, l'Université de Franche-Comté a un Président qui, avant d'être Président, dirigeait un laboratoire qui vivait essentiellement en réalisant beaucoup de travaux avec les entreprises, donc j'y suis particulièrement attentif. Ce que nous avons fait, nous, pour l'instant c'est d'essayer de monter un plan concerté en partant du principe que les relations avec les entreprises ne concernent pas uniquement la recherche et les contrats de recherches. Nous avons donc créé au sein de l'Université une direction de la valorisation qui s'occupe de tout ce qui est contact avec le milieu socio-économique, depuis la formation continue en passant par l'apprentissage, en intégrant bien entendu la recherche et toute une série d'autres démarches, par exemple le service stage que nous avons monté. Chaque action vis-à-vis du milieu socio-économique conforte les autres : ce sont les stages qui ramènent les contrats industriels mais c'est aussi les contrats industriels qui ouvrent les portes des entreprises à nos stagiaires. C'est toute une dynamique à créer.

Vous avez évoqué les entreprises qui se créent autour du M.A.I.T. Je vous ferai observer la chose suivante : le fait qu'il y ait des entreprises qui se créent autour du M.A.I.T. et beaucoup moins d'entreprises qui se créent autour des universités françaises n'est pas le résultat d'un dynamisme plus grand des universités américaines, mais la raison en est qu'il est beaucoup plus facile de créer une entreprise aux Etats-Unis qu'en France. Le vrai problème est là. Je vous signale que des universités américaines se sont décentralisées en France. Pour en citer une avec laquelle nous avons travaillé récemment, Georgia Tech qui est l'une des quatre grandes universités du milieu industriel formant des ingénieurs aux Etats-Unis, s'est décentralisée en Lorraine. Quand elle a voulu prendre des contacts avec le milieu économique, elle s'est complètement ratée et à l'heure actuelle, le seul laboratoire qui marche dans cette université de manière efficace est une antenne d'un laboratoire de l'Université de Franche-Comté, que nous avons créé car cela nous arrangeait bien, vu que les moyens qui sont dans ce laboratoire sont en fait considérés comme les nôtres et qu'un jour ils reviendront à Besançon. Tout cela pour vous dire que le milieu économique européen n'a rien à voir avec le milieu économique américain. J'exagère peut-être un peu mais c'est un phénomène général.

M. JACQUEMIN : J'aimerais reposer une question au Président OYTANA. Il est vrai, peut-être me le confirmerez-vous, qu'aux Etats-Unis il est plus facile pour les chercheurs d'engager du partenariat avec les entreprises, voire même de s'engager en tant qu'actionnaires dans des créations d'entreprises et nous n'avons pas toutes ces souplesses-là en France. Je crois que c'est

un des points difficiles. Ma question est la suivante : il y a ici des élus nationaux qui peuvent effectivement donner suite éventuellement aux propositions de M. OYTANA. Donc quelles seraient les réformes à apporter dans l'Université, quels assouplissements pour que vos chercheurs, nos chercheurs puissent être plus présents dans le monde du développement et de la création d'entreprises ?

M. OYTANA : Nous naviguons là dans un certain nombre de problèmes mais je vais vous dire : nous faisons de la valorisation, nous passons un certain nombre de contrats avec beaucoup d'entreprises et à l'heure actuelle quand nous regardons simplement le problème juridique, comme nous sommes un établissement public, on s'aperçoit que pour travailler sur un contrat avec une entreprise, finalement au bout du compte, nous avons le choix entre deux délits : la gestion de fait ou le marchandage et selon le dispositif adopté, le Président de l'Université choisit son délit. Mais il n'a pas beaucoup de choix sur une solution pertinente qui marche bien et qui lui permettrait d'être à l'aise avec toute juridiction possible et imaginable. Donc du point de vue des outils qui seraient à nous apporter, je dirais que nous avons déjà ce premier handicap.

Un deuxième handicap vient très certainement du fait que nos enseignants chercheurs sont jugés à partir de leurs travaux en recherche fondamentale et il en résulte qu'il n'existe pas de personnel dans les universités -sauf via un délit de marchandage- pour promouvoir la deuxième partie d'une opération de recherche ; il y a la recherche, le prototype et le développement qui conduit au produit. Cette partie-là, nous ne savons pas la faire et dans les améliorations qui pourraient être apportées et que les Présidents d'universités dans leur ensemble ont déjà réclamées plusieurs fois, il y en aurait une qui, a priori, nous paraît très simple mais qui, vu les résultats de nos démarches, doit être beaucoup plus compliquée qu'on imagine, c'est que les universités quand elles embauchent du personnel pour une opération déterminée avec le milieu économique, puissent pour ces personnels cotiser aux ASSEDIC. Voilà quelque chose de relativement élémentaire qui nous aiderait beaucoup.

Ensuite, le problème est, et c'est ce que nous essayons de faire mais cela ne dépend pas que de nous, de mettre des interfaces autres que celles qui existent à l'heure actuelle. Je m'explique : à l'heure actuelle dans certaines régions, y compris certaines parties de la Franche-Comté, il existe beaucoup plus de milieux pour valoriser la recherche des universités que de recherches universitaires. Et je crois que ce n'est pas cela qu'il faut. Il faut que nous ayons les outils qui nous permettent de faire en sorte qu'au moment où nous lançons une opération de recherche, nous sachions qu'elle est susceptible d'être valorisée. Il faut donc qu'on soit capable de faire intervenir les entreprises en amont.

Egalement il faut aussi probablement que nos entreprises prennent quelques nouvelles habitudes qui sont en particulier de s'apercevoir un peu plus rapidement qu'il existe des potentiels et des compétences importantes dans les universités. Il y a quelquefois des entreprises étrangères qui s'en aperçoivent avant les entreprises françaises.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur le Président de ces réponses. Il reste à travailler du côté des parlementaires pour faire évoluer les choses.

M. FOUSSERET : Le problème que vient de soulever Michel JACQUEMIN est bien réel. Il n'est d'ailleurs pas nouveau. Une réforme est en cours actuellement ; le Député du Nord Dominique BART a fait un certain nombre de propositions au Premier Ministre et vous devez savoir, vous qui êtes un homme averti, que trente mesures ont déjà été prises pour simplifier la création d'entreprise. Il y a encore beaucoup de chemin à faire car la législation est telle qu'effectivement c'est un véritable parcours du combattant pour créer une entreprise mais il y a la volonté politique de le faire et on devrait pouvoir à terme -ce terme n'est peut-être pas demain, je crois que c'est Claude ALLEGRE qui

l'a dit- créer une entreprise dans une journée. Je crois que c'est l'objectif. Il y a beaucoup à faire mais trente mesures ont déjà été prises qui vont semble-t-il dans le bon sens. Ce n'est pas encore gagné mais nous avons encore du temps devant nous et nous avons déjà la volonté d'aller dans cette direction car effectivement, Monsieur JACQUEMIN, c'est beaucoup trop compliqué actuellement et c'est un frein réel.

M. LE MAIRE : Vous avez encore du temps devant vous mais précipitez-vous quand même pour nous apporter les améliorations que nous souhaitons.

M. BOICHON : Monsieur le Président, je voudrais revenir à la vie des étudiants. Certains étudiants ne roulent pas sur l'or, c'est bien connu et ont besoin d'avoir quelques petits travaux annexes. Nous sommes un certain nombre de responsables d'entreprises ici qui avons quelques difficultés quelquefois à recruter des étudiants pour les travaux par exemple de fin de journée. Pourquoi ? Parce qu'ils n'ont pas de statut ni juridique ni fiscal pour être rétribués. Il existe maintenant une possibilité de créer ce qu'on appelle des juniors entreprises où, au lieu de verser l'argent à une association d'étudiants, on peut les rémunérer directement. Je voudrais savoir quel est votre point de vue sur ce sujet-là et si vous avez l'intention de développer ces juniors entreprises.

M. OYTANA : La réponse est que nous avons cherché un certain nombre de voies. Les juniors entreprises en sont une et nous allons, ces jours-ci, réfléchir à cette possibilité. Vous parlez bien d'emploi du soir car s'il s'agit de trouver des stagiaires, je vous signale que nous avons un service stage dans lequel les entreprises sont totalement impliquées.

M. BOICHON : Des rémunérations d'emploi du soir ou dans la journée à la limite, mais pas du tout de contrat de stage.

M. OYTANA : Il faut aussi que vous gardiez en mémoire le fait que quelquefois nos organisations étudiantes sont un peu réticentes sur ce genre de participations dans la mesure où leur crainte est effectivement que les emplois du soir servent à les priver d'emploi quand ils auront fini leurs études. Il faut penser à tout.

M. NUNINGER : Pourrions-nous connaître votre sentiment éventuel sur un salaire de l'étudiant qui se substituerait à tous les mécanismes mis en place actuellement, y compris celui des prêts qui ne sont pas souvent accordés dans la mesure où on n'a pas la certitude que les étudiants pourront les rembourser. Est-ce qu'un salaire de l'étudiant pourrait être envisagé ? Quel serait votre sentiment sur une démarche politique de cette nature qui reste bien sûr à chiffrer.

M. LE MAIRE : Vous n'êtes pas obligé de répondre si vous n'avez pas les éléments.

M. OYTANA : Je peux répondre sur un certain nombre de points mais peut-être pas avec la précision qu'on me demande ici. Je ne sais pas si donner un salaire aux étudiants, ce qui leur fait perdre finalement leur statut d'étudiant est une solution. Par contre, quand on observe les aides qui leur sont apportées, il est certain qu'elles sont à revoir dans la mesure où, en toute logique, on doit aider les étudiants qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire ceux dont les familles ont le plus de difficultés. Il y a à l'heure actuelle un certain nombre de débats et vos collègues députés sont au moins aussi bien informés que moi sur la question, en particulier sur le quotient familial qui fait qu'il arrive qu'on aide davantage des étudiants de classe supérieure que de classe moyenne. Donc là-dessus je pense effectivement qu'il y a lieu de reprendre le système. Ceci étant, sur la proposition d'une allocation donnée systématiquement à tous les étudiants, je ne suis même pas sûr que toutes les associations d'étudiants soient d'accord.

M. DUMONT : Monsieur le Maire, pour rebondir sur ce que disait notre collègue BOICHON et dire que la Ville joue ce rôle d'accompagnement auprès des étudiants qui cherchent des petits boulots pour financer leurs études notamment par les cantines, animateurs surveillants de cantine, c'est près de 260 jeunes, si ma mémoire est bonne, les garderies, les études le soir. Il y a aussi les animateurs qui travaillent soit dans les structures municipales, MPT ou avec les Francas ; c'est vrai qu'il faudrait pouvoir développer ces petits emplois davantage mais il y en a quand même plusieurs centaines chaque année.

M. OYTANA : Et vous oubliez les juniors entreprises !

Mme GUINCHARD-KUNSTLER : Si vous le permettez, Monsieur OYTANA, je reviens sur la question de M. NUNINGER. C'est une vraie question qui est posée, et d'ailleurs vous y avez en partie répondu quand j'ai évoqué la question de la paupérisation des étudiants, de l'accès de tous à l'Université. On le sait, toutes les études le montrent, que ce sont les enfants des milieux les plus favorisés, pas unique- ment financièrement mais aussi intellectuellement, qui ont d'abord accès à la préparation aux grandes écoles, aux écoles d'ingénieurs et en particulier les enfants d'enseignants. Replaçons les choses là où elles sont ; on sait que c'est ceux-là qui sont les mieux placés pour faire des études d'enseignement supérieur et enseignement supérieur long.

Comment faire pour que les enfants de chômeurs, de milieux défavorisés puissent avoir accès à l'Université ? C'est une vraie question politique.

Instaurer un revenu pour l'étudiant ? Je connais des pays qui l'ont fait et je connais aussi la situation dans laquelle ils se trouvent actuellement pour essayer de se sortir de ce guêpier. L'ensemble des pays africains ont mis en place ce système-là pour développer leurs universités mais le résultat c'est qu'ils ne peuvent pas payer et en plus c'est très dangereux.

Par contre, la question à se poser pour faire en sorte que justement les enfants de milieux défavorisés aient accès à l'enseigne- ment supérieur est une vraie question. C'est pour cela qu'un projet sur le statut de l'étudiant est actuellement à l'étude à l'Assemblée Nationale et il doit normalement aboutir d'ici à la fin de l'année. C'est là me semble-t-il la vraie question et j'espère bien, Monsieur OYTANA, que nous aurons l'occasion d'y travailler ensemble en tenant compte de la réalité franc-comtoise.

M. LE MAIRE : Peut-être que le Président veut bien conclure sur cette dernière question.

M. OYTANA : Je crois que Mme GUINCHARD-KUNSTLER a soulevé un premier problème qui est de permettre effectivement à nos jeunes d'entrer dans l'enseignement supérieur. Je profite de cette phrase pour dire qu'on voit souvent dans la presse ou dans un certain nombre de médias l'idée du diplômé chômeur et donc des solutions alternatives qu'il faut offrir. Je crois que la première question qu'il faut se poser dans ces cas-là c'est : est-ce que les solutions alternatives sont meilleures que les solutions universitaires ? Les universités dans leur ensemble ne résoudront pas à elles seules le problème du chômage. S'il y a du chômage bien entendu, nos diplômés vont avoir des difficultés pour trouver du travail mais au bout du compte quand on regarde les statistiques, ce sont ceux qui ont le moins de mal à trouver du travail. C'est un premier point et je crois qu'il y a bien ce problème de l'ouverture de l'Université à tous les jeunes qui ont montré leurs capacités à y entrer, c'est-à-dire qui ont réussi le bac.

Puisque M. le Maire me demande un mot de conclusion, je redirais que je crois que nous sommes entrés dans une phase où l'Université souhaite une université de première catégorie et elle a besoin pour cela que la Ville dans laquelle elle est principalement implantée soit effectivement une ville capitale, mais si je puis me permettre, j'ajouterai : et réciproquement. Si vous voulez être une ville capitale, ayez une université performante et donc travaillons sur un partenariat.

Pour conclure, je voudrais à nouveau remercier M. le Maire de la démarche qui a été effectuée aujourd'hui à laquelle nous sommes extrêmement sensibles. Merci à tous.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur le Président. Désormais je reprends la séance donc vous n'aurez plus la parole mais vous aurez quand même la faculté de nous écouter encore pendant quelques instants. Je redonne la parole à Simon VOUILLOT pour une conclusion sur les clés du développement de l'enseignement supérieur à Besançon, conclusion qui permettra un débat public cette fois et le vote d'une délibération.

M. VOUILLOT : Conclusion toute provisoire d'ailleurs. Chacun dans la salle aura noté l'une des qualités du Président OYTANA, c'est qu'il ne manie pas la langue de bois. Personnellement je trouve cela très bien, il est tout à fait à sa place parmi nous à ce titre (rires).

M. LE MAIRE : Merci pour tes collègues.

M. VOUILLOT : Je crois que l'intérêt d'une séance comme celle de ce soir n'est pas de dégager un consensus de façade, c'est d'aborder les problèmes directement sur leur fond et au-delà d'affirmer collectivement un intérêt renouvelé pour l'Université. Donc l'intervention du Président et le débat qui s'en est suivi je crois, ont permis de se rapprocher de cet objectif. Pour ma part je m'en réjouis.

Monsieur le Maire, vous l'avez dit, nous voterons tout à l'heure d'une façon que j'espère positive sur le document qui vous a été présenté.

M. LE MAIRE : Le document est tellement bon qu'on ne peut pas voter contre.

M. VOUILLOT : Je vais achever d'en présenter les grandes lignes en rappelant quelques principes forts qui me semblent s'imposer à nous et que je souhaite voir guider notre action future. Ils touchent à l'avenir de l'Université sans redire ce qui a déjà été exprimé. Ils touchent au rôle d'accompagnement que doit jouer la Ville de Besançon car c'est important d'intégrer la communauté universitaire à l'ensemble de la Ville.

L'ensemble des actions concrètes que nous continuerons de mettre en oeuvre pour donner corps à ces politiques sont pour une partie d'entre elles précisées dans le document. Pour le reste, nous les aborderons Conseil Municipal après Conseil Municipal dans les mois et les années à venir.

Je commencerai si vous le voulez bien par le souhait que nous avons à Besançon de promouvoir une Université de Franche-Comté forte et unifiée. Nous avons vu une carte tout à l'heure qui mettait en évidence la petite taille de notre Université de même que de notre région, si proche de ses puissantes voisines et qui nous rappelait cette évidence : pour peser, l'Université de Franche-Comté doit être unie. Cette unité a été préservée il y a quelques années lorsqu'à l'époque d'Université 2000, elle pouvait être menacée. Elle doit aujourd'hui être renforcée pour faire face, vous l'avez dit Monsieur le Président, à la concurrence des pôles universitaires des autres régions. Dans le contexte qui nous est annoncé d'un effritement des effectifs étudiants à l'échelle nationale -ce n'est pas un phénomène franc-comtois- la première tâche de l'Université de Franche-Comté, je crois, sera d'achever, de reconquérir son propre territoire et des marges de manoeuvre subsistent à ce titre.

Bien qu'elle bénéficie d'une légitimité historique et probablement sociologique, la Région Franche-Comté elle-même peine à affirmer sa cohésion interne. Des forces centrifuges s'exercent sur plusieurs parties de son territoire du fait de l'influence des régions voisines au fort poids démographique et économique telles que Rhône-Alpes, Alsace, on l'a vu tout à l'heure, et dans une moindre mesure la Bourgogne. Je crois qu'il faut bien garder à l'esprit que la Région Franche-Comté est une entité fragile. Par ricochets, les problèmes rejaillissent sur l'Université.

En matière de recrutement des étudiants, on peut constater très nettement une érosion de l'attractivité de l'Université dans le Nord-Est franc-comtois, dans le Sud Jura et dans une partie de la Haute-Saône, par effet de concurrence avec les zones limitrophes.

Les délocalisations universitaires qui ont suivi le plan Université 2000 ont eu le mérite de préserver l'équilibre interne à notre région. C'est un équilibre qui doit être conforté entre un pôle bisontin dont le rôle central est incontestable et un pôle du Nord-Est franc-comtois qui doit encore trouver son régime de croisière. J'ai envie de dire que Besançon, c'est la maison mère, c'est là que le nombre d'étudiants très important, la taille de l'agglomération permettent d'atteindre la masse critique qui fait que la sauce prend. C'est là que la qualité de la vie, de l'environnement socio-économique permettent d'attirer des activités de recherches, de formation de haut niveau et de les stabiliser. Face à cela, le Nord-Est franc-comtois c'est en quelque sorte le poste avancé, celui qui va nous permettre de lutter contre la concurrence de l'Université alsacienne qui est très forte, le Président OYTANA l'a dit tout à l'heure. Son développement doit être envisagé dans cette perspective dans le cadre d'une thématique d'enseignement commune à l'ensemble des installations universitaires du Nord-Est Franche-Comté, thématique adaptée à la réalité socio-économique de l'aire urbaine qui n'est pas celle que nous avons sur Besançon.

La recherche dans le Nord Franche-Comté, je crois, doit se structurer mieux qu'elle ne l'est actuellement autour de quelques thèmes limités mais qui permettront d'installer durablement une recherche de haut niveau et reconnue. Tout cela forme un édifice global qui obéit à un devoir, l'intérêt régional et à une contrainte qui est de respecter l'équilibre régional. C'est important et je crois qu'il était bon de le rappeler, que Besançon prenne position sur cet aspect-là. Dans ce cadre, j'approuve la formule qui récemment a été lancée par Raymond PORCAR qui parle, si je ne m'abuse d'un campus unique de Besançon à Belfort. Voilà une excellente façon de résumer les choses ; avec une union entre l'ensemble des installations universitaires, on peut à l'évidence renforcer les deux parties de l'édifice. Et puis dans ce cadre, les besoins de chacun des pôles doivent bien évidemment être satisfaits en proportion de leur importance réciproque. On a vu ce qu'il en était des poids en matière d'effectifs de chacun.

L'un des atouts de l'Université de Franche-Comté est d'avoir su atteindre un excellent niveau dans les domaines les plus divers. Songeons que l'Université est actuellement habilitée à délivrer des diplômes nationaux, tout au moins le premier cycle, dans la totalité des disciplines possibles en matière universitaire sauf deux (l'odontologie et la théologie), ce qui est quand même une performance non négligeable. Mais la meilleure des défenses étant l'attaque, cette diversité nous devons encore l'accentuer dans l'avenir avec le projet d'ouverture de nouvelles filières, notamment par la création de formations professionnalisantes qui est un des axes forts je crois du développement de l'Université, on voit bien que c'est dans le sens de l'histoire en quelque sorte.

Pour autant cette pluridisciplinarité est-elle garantie dans l'avenir ? Dans la mesure où les cycles universitaires les plus avancés qui forment le haut de la pyramide nécessitent pour se maintenir que cette pyramide conserve une base très large, sera-t-il possible à Besançon de maintenir des activités de recherches de plus haut niveau dans tous les domaines ? La question est posée. Nous verrons bien comment évolue le paysage universitaire français. Pour l'instant, un certain nombre de questions restent en suspens. Il est sûr que les atouts de l'Université de Franche-Comté sont extrêmement nombreux. Je ne doute pas que nous puissions lui conserver l'étendue maximale de ses formations, au moins pour les premiers cycles quitte à regrouper les activités terminales, les activités de recherches de haut niveau autour de quelques pôles d'excellence reconnus nationalement.

J'en viens à la nécessité d'ouverture sur l'extérieur. Je constate que la Ville de Besançon possède une tradition d'ouverture très forte sur l'extérieur, des relations avec l'international et une tradition de coopération décentralisée. L'Université a également tissé des liens avec un certain nombre de partenaires extra-régionaux notamment dans le cadre des réseaux de coopération Grand Est créé en 1991 et le réseau Cluse avec la Suisse créé en 1993. C'est évident, ces deux politiques sont faites pour se rencontrer sans doute plus qu'elles ne le font actuellement. Leur rapprochement doit permettre de renforcer mutuellement les deux institutions, la Ville et l'Université, et de les mettre en cohérence si besoin était. A mon sens deux directions doivent être privilégiées, la première bien sûr ce sont les relations avec la Suisse qui présente un certain nombre de ressemblances en terme socio-économique avec la Franche-Comté. Nous devons aussi valoriser mieux que nous le faisons la situation de porte d'entrée sur l'espace européen que nous avons vis-à-vis de la Suisse et notamment Besançon par rapport à toute une partie de la Suisse si l'on songe aux voies de communication et la façon dont elles sont organisées.

Et puis, et là c'est l'ancien Dijonnais qui parle, je crois que nous devons renforcer très fortement les coopérations avec la Bourgogne et surtout avec Dijon car les universitaires savent bien que les deux universités de Franche-Comté et de Bourgogne sont confrontées à des enjeux similaires. Nous savons bien également en tant qu'élus de Besançon que les convergences d'intérêt sont très nombreuses avec Dijon et vous avez Monsieur le Maire récemment relancé votre collègue Maire de Dijon, Robert POUJADE, sur la réflexion concernant les réseaux de ville. A l'évidence, l'enseignement supérieur sera un des aspects primordiaux à aborder dans le cadre de ces réseaux de ville.

J'en viens à des considérations plus bisontines, le campus de la Bouloie. Vous avez pu constater combien les lieux avaient changé depuis l'époque, peut-être déjà un peu éloignée, où vous l'arpentiez cartable à la main. Les changements en matière de bâtiments dans le paysage universitaire bisontin sont loin d'être terminés. C'est très important de le signaler. Le discours qui est un peu dans l'air ambiant consiste à dire passons du quantitatif au qualitatif, mais à Besançon, le Président l'a bien dit, les directeurs d'UFR qui sont derrière moi pourraient en témoigner tout autant, nous avons encore des besoins importants en matière de bâtiments pour achever d'absorber totalement la croissance des effectifs qu'a connue l'Université depuis un certain nombre d'années pour finir d'adapter les bâtiments aux contraintes d'un enseignement moderne, ou tout simplement pour les adapter aux normes qui sont les normes d'activité normale, d'une activité d'enseignement ou de recherches. Les projets, les besoins sont connus. Je ne vais pas les détailler d'autant plus que j'ai eu l'occasion de le faire déjà dans une précédente séance du Conseil Municipal. Ils concernent principalement l'UFR Médecine-Pharmacie et l'UFR SLHS, la Faculté de Lettres. Cela me donne l'occasion de signaler que vous avez un petit glossaire pour pénétrer dans toute sa profondeur le langage universitaire qui est parfois un peu abscons. Là on vous a résumé les mots les plus importants. Donc s'il y avait un message à passer ce soir, c'est que l'effort doit se poursuivre, les cofinanceurs, que ce soit l'Etat, la Région, le Département ou la Ville qui à chaque fois prend sa place dans l'effort financier qui est fait, devront continuer d'améliorer les bâtiments universitaires sur Besançon. L'enjeu qui se présente à nous très rapidement ce sera le XII^{ème} Plan qui commencera en l'an 2000, c'est symbolique. Je suis pour ma part très favorable à ce que la Ville de Besançon et l'Université présentent un projet commun pour ce XII^{ème} Plan car je crois que ce serait une façon de peser et d'obtenir, par l'union entre nos deux institutions, d'autres collectivités qu'elles prennent largement en compte nos propres problèmes.

Quand je parle des bâtiments universitaires, automatiquement ça renvoie à des notions d'urbanisme, à des grands choix qui ont trait à la place que nous voulons voir jouer par l'Université dans la ville. Besançon c'est l'Université au coeur de la cité. Voilà un atout, une caractéristique qui est typiquement bisontine et que beaucoup nous envie. Bien sûr, cela pose des problèmes, les locaux

manquent parfois de places, on a du mal à se garer, j'entends souvent cela dans les conseils d'administration, il faut entretenir des bâtiments classés monuments historiques, c'est assez coûteux, il faut multiplier les allers retours entre la Bouloie et le centre-ville. Certes, tout cela n'est pas de la dernière rationalité économique mais là n'est pas l'important car l'Université au coeur de la cité c'est le mélange, c'est l'animation, c'est la mixité et la mixité c'est la tradition urbaine française à l'opposé du modèle communautaire Nord Américain qui, heureusement, n'a pas trop sévi à Besançon. Je crois que c'est quelque chose de vraiment important. En quelque sorte, je dirais que je suis pour la ville plurielle.

M. LE MAIRE : C'est un bon adjectif !

M. VOUILLOT : Le campus en coeur de ville, c'est je crois une tradition à maintenir. Je souhaite également que nous ne ménagions pas nos efforts pour continuer d'intégrer les installations universitaires au tissu urbain. Le campus de la Bouloie devra devenir dans dix, quinze ans un vrai quartier, un vrai lieu de vie dans la ville, ce qu'il n'est pas encore actuellement. Le futur pôle santé régional qui sera aménagé à proximité du CHU Jean Minjot devra se mélanger à un vrai quartier qui mêlera l'habitat, l'enseignement, les activités de soins et les entreprises. C'est au sein de ce pôle santé régional que sera installée la Faculté de Médecine qui doit être transférée à Châteaufarine car il est indispensable de la rapprocher du CHU. Cette contrainte n'est pas contradictoire avec le discours que je développais tout à l'heure sur la nécessaire mixité. Et puis au-delà de l'urbanisme, intégrer l'université à la ville c'est un enjeu global que chacun d'entre nous doit porter et l'élaboration du document m'a bien montré que l'ensemble des adjoints avait conscience que chacun dans leur délégation avait un rôle à jouer en matière d'intégration, qu'on parle de politique des quartiers, d'associations, d'urbanisme, de transport ainsi de suite, on pourrait passer comme ça l'ensemble des délégations. Je reprends l'idée que je développais tout à l'heure par rapport à la politique multiforme, intégrer l'Université dans la ville c'est une tâche collective que nous avons engagée et que nous devons poursuivre.

Et l'Université, c'est d'abord des étudiants et là probablement nous devons nous améliorer. Je crois que ces étudiants nous devons mieux les connaître pour mieux répondre à leurs besoins. Mieux les connaître en analysant leurs pratiques et leurs habitudes de vie, la meilleure solution d'ailleurs étant de faire procéder à ces analyses par des étudiants eux-mêmes, c'est ce que nous faisons. J'ai reçu il y a quelques jours des étudiantes de l'IUT de Besançon qui avaient fait une étude sur les lieux fréquentés par les étudiants dans la ville, c'est une démarche d'analyse que nous menons. Cette année nous avons en cours une dizaine d'études dans tous les domaines qui ont trait à la connaissance des pratiques étudiantes. C'est un domaine sur lequel nous devons emmagasiner plus de connaissances que nous n'en avons actuellement, pourquoi ? Pour mieux les connaître, pour être à même de mettre en place peut-être des moyens de dialogues permanents entre la ville et les étudiants, parce que la ville en tant qu'institution bien sûr est peu perçue et rebute un peu les étudiants qui sont une population assez spécifique. Pour mieux connaître leurs problèmes sociaux, Paulette GUINCHARD-KUNSTLER a souligné tout à l'heure que contrairement à l'idée reçue c'est un phénomène nouveau mais qu'il faut prendre en compte, maintenant les étudiants connaissent de vrais problèmes sociaux parce que des catégories sociales qui jusqu'à une période récente n'avaient pas accès aux études supérieures y ont maintenant accès. Donc on se retrouve avec un phénomène de marginalisation d'un certain nombre d'étudiants au sein de la population étudiante globale. D'une manière générale d'ailleurs, c'est un des grands constats que nous pouvons faire à Besançon comme ailleurs, il n'existe plus une entité étudiante homogène comme il a pu en avoir une dans les années 60 ou 70. Les étudiants sont eux aussi pluriels.

M. LE MAIRE : Autrement dit, tout le monde est pluriel.

M. VOUILLOT : Donc mieux répondre à leurs besoins, d'abord pour ce qui concerne l'action municipale en soutenant leurs projets, en soutenant en priorité les projets qui favorisent l'animation du campus et son ouverture sur la ville, notamment j'en cite deux, mais d'autres pourraient l'être, Radio Campus et le projet Aurore et, M. le Président OYTANA en a parlé, c'est un sujet qui me tient à coeur également, en faisant progresser la réflexion sur l'installation à Besançon d'une maison des étudiants. Où ? Pour quoi faire ? Ces questions restent en suspens mais je crois qu'il serait intéressant d'avancer dans la réalisation à l'horizon de quelques années.

Pour conclure ce tour d'horizon, je voudrais faire un bref rappel sur la recherche. Je ne reviendrai pas sur les positions qui avaient été prises lors du Conseil sur l'économie du 20 mai 1995 ni sur l'intervention que j'avais effectuée à l'époque pour souligner, entre autres aspects, les carences à Besançon de la recherche privée et de la recherche publique non universitaires qui sont notamment presque inexistantes. Dans ce contexte la recherche universitaire est le meilleur atout de la ville dans ce qu'il est convenu d'appeler la bataille de l'intelligence. Cet atout, il nous faut le valoriser en lui permettant d'irriguer au mieux le tissu économique. C'est un débat qui a été effleuré tout à l'heure et sur lequel il faut que nous progressions en le reliant au mieux au contexte local car il n'est pas de recherche coupée du monde ou un peu éthérée dans certains laboratoires ; la recherche je crois doit s'enraciner dans le tissu local. Dans ce domaine, probablement bien des progrès peuvent être accomplis.

Le sujet pourrait m'emmener plus loin, je m'en tiendrai à ces propos. J'espère n'avoir pas été trop long. J'ai évoqué des problèmes bisontins et des problèmes qui sortaient largement des limites territoriales de notre ville. C'est bien normal puisque l'ordre du jour nous renvoyait, M. le Président OYTANA l'a dit, à notre fonction de capitale régionale. Chacun aura compris dans mon propos, dans les propos qu'ont tenus M. le Maire et Danièle TETU et par le symbole même que représente ce soir parmi nous la présence du Président OYTANA et de nombreux universitaires, que Besançon souhaite prendre toute la place qui lui revient dans les débats autour de son avenir et de celui de sa région et souhaite assumer aux côtés de ses partenaires institutionnels son rôle dans la défense de son Université. Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Nous ouvrons le débat sur les propos que vient de tenir Simon VOUILLOT.

Mme WEINMAN : Par boutade, je dirais à notre ami Simon VOUILLOT que l'idée de maintenir absolument l'étudiant au coeur de la ville tout en transférant une UFR de Médecine-Pharmacie à l'extérieur me semble bien singulière. Pour ce qui concerne l'Université de Médecine-Pharmacie, le choix de la mettre bien sûr près de l'hôpital me semble tout à fait judicieux. Il y a une petite ombre au tableau qui concerne ce transfert, c'est que je n'ai pas entendu parler de restaurant universitaire. Or je crois que c'est à peu près 3 000 étudiants, 2 900 en tout cas concernés par cette université qui serait transférée, donc qui devront trouver sur place les moyens de se sustenter. Les nourritures terrestres restent ce qu'elles sont, donc je voulais savoir si un restaurant universitaire est inscrit dans ce projet de transfert.

Autre question : j'aimerais savoir si la Ville s'est penchée avec l'Université sur le problème des professeurs trains, ce qu'on appelait couramment à l'époque déjà où j'étais à l'Université, ce qui est ma foi assez vieux maintenant, les professeurs turbos ou TGV. Quelle proportion représentent-ils, quel poids la Ville peut-elle mettre dans l'inversion de cette tendance et quelles sont les filières directement concernées ?

M. DUVERGET : D'abord merci pour le débat que vous avez organisé ce soir, nous l'attendions depuis un certain temps et Simon VOUILLOT nous a donné un certain nombre de pistes. La première considération c'est que l'Université doit être le moteur d'une nouvelle croissance

bisontine. Vous avez cité, à plusieurs reprises, les travaux de l'IRADES. Je citerai un écrit de cet organisme qui date de 1996, il est récent : «quantitativement l'augmentation du nombre des étudiants et plus généralement des jeunes scolarisés a été le ressort fondamental de la croissance bisontine depuis 1982. La Ville a géré un peu à la manière d'un rentier cette ressource disponible. Elle en a bénéficié comme d'une manne sans peut-être toujours s'en apercevoir». Alors j'ai conscience ce soir que le Conseil Municipal dans son ensemble s'aperçoit que cette manne est un investissement et le Président de l'Université tout à l'heure a parlé des appuis et de ses souhaits des appuis des collectivités locales. On n'est donc plus dans la manne que l'on reçoit mais bel et bien dans des investissements partagés entre collectivités, Etat et entreprises bien sûr. Dans ce sens-là il me semble que la Ville, et peut-être d'autres collectivités aussi, mais la Ville peut mieux faire.

Première idée : les temps d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier, vous l'avez rappelé Monsieur le Président tout à l'heure. La démographie mais aussi une réalité franc-comtoise, la dispersion géographique sur plusieurs sites font que toute érosion du nombre d'étudiants et toute augmentation du nombre d'étudiants sur un site, le Nord Franche-Comté, risque d'aller à l'encontre du développement de l'autre grand site, le site de Besançon.

La concurrence des universités voisines bien sûr et j'ai retenu la nécessaire coopération qu'a citée Simon VOUILLOT entre les universités de Bourgogne, les universités suisses et l'Université de Franche-Comté mais il y a également deux autres phénomènes qui me semblent aujourd'hui être des tournants dans l'évolution. D'abord le tournant de l'emploi. L'emploi qui devient de plus en plus tertiaire sur Besançon, qui reste encore en partie industriel et tertiaire sur le Nord Franche-Comté induit dans son évolution de nouvelles relations entre universités et entreprises. Et une autre dimension qui me semble importante en matière d'aménagement du territoire, c'est les nouveaux outils de communication, d'enseignement, les outils multimédias. Nous avons le Centre de Télé-enseignement Universitaire pendant longtemps, le CTU. Aujourd'hui on va de plus en plus là où des expérimentations se font jour et réussissent vers des visio-conférences, vers des délocalisations de site universitaire, où dans certains domaines le professeur n'est plus physiquement devant les étudiants. Et cette dimension-là si on ne la prend pas en compte immédiatement peut aller à l'encontre de développements universitaires dans certaines universités au bénéfice d'autres car ce développement-là demandera des investissements nouveaux. En matière d'investissement précisément, le grand tournant des années à venir, ce n'est plus les investissements seulement locaux, on est je dirais un peu en fin d'exercice même s'il reste encore notamment ici la Faculté de Médecine-Pharmacie à reconstruire, même s'il reste une bibliothèque importante sur Belfort, les investissements essentiels, comme en matière de lycées d'ailleurs, ont été faits. Et maintenant ce sont de nouvelles armes qu'il nous faut fournir à l'Université pour accroître cette fois-ci les éléments qualitatifs.

Ces temps nouveaux, tout d'abord une stratégie par rapport à une chasse à l'étudiant. La chasse à l'étudiant est ouverte aujourd'hui dans la mesure où on a une diminution démographique et pour réussir cette chasse à l'étudiant il nous faut de nouveaux appâts. Premier appât, cité à plusieurs reprises, le rayonnement scientifique. Depuis longtemps on se lamente ici en Franche-Comté de ne pas avoir suffisamment de délocalisation des grands organismes de recherches. Je dirais que cette délocalisation se mérite, c'est-à-dire que l'implantation d'unités CNRS ne se fait pas au hasard. Il faut qu'il y ait déjà effectivement sur place des unités de recherches performantes. Elles le sont mais peut-être que le seuil au point de vue nombre n'est pas toujours suffisant et il faut surtout que ces unités de recherches locales en quelque sorte dégarnissent des lieux CNRS où étaient déjà implantées des unités CNRS car cet organisme travaille, il semble en tous les cas d'après son plan aussi de développement, à fonds à peu près équivalents et à nombre équivalent de chercheurs. Donc tout l'art des collectivités sera de donner un plus pour les équipes de recherches sur place. J'ai fait une proposition, c'est le développement de chaires municipales en matière de recherches dans

des domaines que nous aurions choisi en commun accord avec l'Université. Il ne s'agit pas du tout de s'immiscer dans l'Université qui a son autonomie, mais ces chaires municipales pendant un temps donné permettraient de fortifier les équipes de recherches notamment dans le domaine évidemment de la recherche médicale mais pourquoi pas également dans le domaine de la recherche en matière géographique ou en histoire ancienne. Il me semble là qu'il y a une piste que nous devrions vraiment favoriser dans l'avenir.

Le deuxième appât, vous en avez aussi parlé, ce sont les conditions d'accueil des étudiants et à ce titre-là il me semble que ce que Simon VOUILLOT appelait le Paysage Universitaire Bisontin, donc le PUB en quelque sorte qu'on pourrait ajouter à l'ensemble des sigles évoqués ce soir, mérite une attention particulière. Il me semble qu'il serait nécessaire de développer pour les étudiants un véritable univers culturel, un centre culturel pour la vie étudiante et là on a les bases à l'Université de Franche-Comté. Ces bases pourraient être encouragées sur le plan local par la Ville et la Région pourquoi pas. Nous avons depuis quelques années le projet Aurore, ça me paraît intéressant. Ce projet Aurore, ce sont des conférences de haut niveau qui s'appuient sur une des spécificités de l'Université de Franche-Comté, sa polyvalence. Donc permettre à des étudiants de différentes UFR, de différentes spécialités, de débloquent certains éléments culturels entre eux car on s'aperçoit que les étudiants qui appartiennent à une filière ignorent souvent ce qui se passe dans une autre filière. C'est cela que j'appelle la dimension culturelle : créer en quelque sorte ce pôle culturel, ce centre culturel pour la vie étudiante à Besançon qui est différent de la maison de l'étudiant. La maison de l'étudiant a une autre vocation, je ne confonds pas les deux choses. Il me semble que dans ce centre culturel, la Ville devrait y aller.

Troisième appât, les relations Universités/entreprises et notamment permettre à travers des colloques de haut niveau, financés aussi par les collectivités locales, à condition qu'ils aient bien sûr une vocation de développement pour la capitale régionale et une vocation internationale. Il est très important que les collectivités, et je mets là bien sûr autour de la table la Ville, la Région et le Département, puissent faciliter ces colloques dans le cadre également d'une opération qui avait été présentée il n'y a pas très longtemps de Besançon Congrès par exemple. Il y a là des centaines et des centaines de chercheurs qui, sur le plan français, européen et mondial, recherchent parfois des locaux et puis il y a également des initiatives de la part de nos partenaires universitaires, il faut faciliter cela.

Quatrième appât, faciliter également le retour des adultes à l'Université. Les nouveaux étudiants potentiels, sur le plan du chiffre cette fois-ci, ou bien ils sont en Franche-Comté, ou ils sont à l'extérieur de la Franche-Comté. Il s'agit d'attirer les gens de l'extérieur mais des adultes et la formation continue doit être aujourd'hui un des éléments nouveaux pour accroître le potentiel étudiant de l'Université de Franche-Comté. Cela aussi suppose de notre part peut-être un examen attentif des demandes des entreprises et une orientation de ceux qui ont en charge les outils de formation et une partie du financement, une orientation du public vers l'Université qui a les locaux, qui a les formateurs et qui doit pouvoir être en mesure, comme le font maintenant les lycées à travers les GRETA, de mettre en exergue cette formation privilégiée qui est la formation des adultes, car notre vivier n'est pas inépuisable. Donc là je propose qu'il y ait un plan de 5 ans qui vise effectivement à faire retourner le public adulte à l'Université.

Enfin le cinquième appât, c'est celui pour lequel le contrat de plan bientôt sera essentiel. C'est les ou l'Université, ce n'est pas la guerre des deux Gaules mais quand même un mot qui fâche parfois, une expression «les deux universités». Je voudrais relire ce que j'ai bien entendu de la part du Ministre Claude ALLEGRE le 7 novembre 1997 à Sévenans : «j'ai pris des mesures administratives pour la création d'une Université de Technologie à Belfort-Montbéliard». Soit, mais pourquoi ne pas imaginer une coopération étroite avec la partie franc-comtoise de l'Université qui se

trouve à Besançon ? De même j'ai entendu le Ministre indiquer au sujet de l'UFR STGI, Sciences Techniques de Gestion de l'Industrie dont M. le Directeur est là ce soir, «ensuite un pôle sur l'audiovisuel et le renforcement du secteur tertiaire sera créé à Montbéliard» indique le Ministre qui ajoute «qu'une spécialité droit de propriété industrielle dans le cadre européen sera ouverte». Enfin, le Ministre insistait «le CNRS est prêt à créer dans cette région un laboratoire mixte avec la Suisse. Une équipe travaillera dans le domaine des transports modernes et de l'énergie». S'agit-il de simples effets d'annonce ? Peut-être, mais en tous les cas ces développements qui correspondent véritablement à des ouvertures intéressantes dans le cadre de l'Université ou des universités du XXI^{ème} Siècle doivent être pris bien sûr avec le plus grand sérieux. C'est important pour les étudiants du Nord Franche-Comté mais il ne faudrait pas qu'il y ait un déséquilibre entre des projets audacieux dans le Nord Franche-Comté et des projets qui soient simplement des projets d'entretien, je dirais des formations existantes voire quelques diversifications de troisième cycle sur Besançon. Il me semble que dans le futur Contrat de Plan, il nous faut croiser les deux forces Nord et Sud Franche-Comté, c'est-à-dire l'Université Technologique de Belfort-Montbéliard travaillant avec les éléments de site technologique sur Besançon également, et bien sûr l'Université de Franche-Comté installée essentiellement sur le site de Besançon, travaillant avec l'antenne du Nord-Est dans des formations plus générales, sinon la spécialisation à outrance est très dangereuse pour nos étudiants qui, à ce moment-là, auraient des débouchés plus faciles en fonction du bassin économique du Nord Franche-Comté et des étudiants qui auront certes une très belle formation sur Besançon, une formation de très haut niveau mais qui auraient certaines difficultés à trouver des débouchés sur place. C'est mon inquiétude essentielle et pour cela je pense qu'il faut qu'on se mette autour de la table. Quand je dis «on» c'est bien sûr la Ville de Besançon, c'est le Nord Franche-Comté, ce sont les établissements universitaires et les collectivités pour véritablement lever ce morceau d'ambiguïté qui règne aujourd'hui.

Mme BULTOT : Monsieur le Président, en dehors de la qualité de vie, donc de l'attractivité que la ville verte offre aux étudiants et aux enseignants, depuis plusieurs années le secteur environnement s'est tourné vers l'Université, vers ses capacités de recherche. Ceci est vrai avec le soutien à des études dans le cadre de maîtrise ou de doctorat, je peux en citer quelques-unes notamment le thème du bruit, en 1994 avec la maîtrise de Mme Hélène HOUOT sur la perception du bruit en milieu urbain, en 1997 avec la réalisation d'une étude d'impact sur la mise en place du tunnel sous la Citadelle ou, en cours actuellement, une thèse de doctorat sur l'élaboration d'une méthodologie ou d'un outil d'aide à la gestion du bruit dans l'espace urbain en partenariat avec l'ADEME.

Mais il y a d'autres domaines aussi dans lesquels nous pouvons être très pertinents dans notre collaboration, c'est celui des sciences de la terre et de l'univers, l'étude des milieux naturels, le maintien des éco-systèmes et de la bio-diversité. Besançon est une ville privilégiée qui offre aussi bien de l'éco-système urbain type que de l'éco-système quasi naturel. Nous avons par exemple des pelouses sèches, des collines et des berges du Doubs. Besançon c'est aussi l'arbre dans tous ses aspects, 7 000 arbres urbains, c'est rare comme terrain d'études, 2 000 ha de forêt urbaine. Nous avons été retenus par l'Université de Paris VIII Jussieu avec trois autres grandes villes pour une thèse de doctorat portant sur l'arbre dans la ville.

Avec la Faculté de Géographie, nous avons à renouveler la cartographie du paysage vert accessible à la population qui fera suite aux remarquables travaux de M. le Professeur BIDAULT qui, dans les années 1973 et 1974, avait réalisé avec le concours d'une équipe de naturalistes, de géographes et d'administrateurs, une cartographie de l'environnement de la région bisontine.

Avec les sociologues, nous projetons d'analyser la fréquentation des espaces verts afin de cerner les relations entre l'offre et les besoins. Le parc de l'Observatoire est un terrain municipal qui pourrait être le cadre privilégié d'un futur jardin du temps. On pourrait par exemple y cultiver des plantes indicatrices de phénomènes journaliers, saisonniers, climatiques, travailler sur des cadrans solaires en collaboration avec les associations d'astronomie.

Tout cela, ce sont des idées, des pistes, des projets possibles mais le point fort de la collaboration entre la Ville et l'Université concernant ma délégation se situe autour de la botanique. L'Université et la Ville disposent en commun, et ceci de manière tacite puisqu'aucune convention ne les lie, d'un outil que de nombreuses agglomérations nous envient, c'est le Jardin Botanique. Les premières traces du Jardin Botanique, on les retrouve vers les années 1580 à l'emplacement de l'actuel square Saint-Amour et on les retrouve quelques siècles plus tard sur un espace du secteur Mégevand qui a été aujourd'hui abandonné pour la construction du Théâtre Nicolas Ledoux. Le Jardin Botanique, c'est l'exemple même du lieu partenarial entre la Ville et l'Université. Nous y mettons des moyens en commun. La part de la Ville est évaluée aujourd'hui à 600 000 F chaque année essentiellement par la mise à disposition de trois jardiniers et l'implication de la Direction des Espaces Verts. Dans ce cadre, il est indispensable que la convention en cours d'élaboration entre l'Université et la Ville débouche sur une signature dans les prochaines semaines, et j'insiste Monsieur le Président, sur cette question.

La Ville a financé une étude sur le devenir du Jardin Botanique et les perspectives envisageables autour de missions nouvelles dans le cadre de la préservation de la bio-diversité aussi bien au Nord qu'au Sud dans le but de renforcer notre position nationale. Par notre service Espaces Verts qui assure le secrétariat général de la Société d'Horticulture du Doubs et des Amis du Jardin Botanique, nous fédérons toutes les bonnes volontés, que ce soit les professionnels de l'horticulture et de la botanique, les amateurs éclairés, les défenseurs de la bio-diversité autour du soutien au développement du jardin, mais c'est surtout la perspective aujourd'hui bien engagée du développement d'un pôle national à Besançon de la botanique et de la bio-diversité qui est essentielle.

Cela s'illustre par trois volets. Premièrement la création dès la rentrée prochaine au CFPPA de Châteaufarine d'une formation de jardiniers botanistes, formation unique en France, voire unique dans notre frange européenne proche.

Deuxièmement, la réflexion est en cours pour ouvrir à l'Université de Franche-Comté, à court terme, une formation analogue de conservateurs gestionnaires de jardins ou parcs botaniques. Cette formation n'existe pas non plus en France, elle serait du niveau bac + 3 à bac + 4.

Troisième volet, le projet bien avancé de créer aux côtés du Jardin Botanique un conservatoire botanique national, notre région n'étant pas encore couverte par ce type d'établissement qui est essentiel pour la conservation légale de la flore et qui est un véritable outil de la recherche appliquée. Dominique VOYNET a d'ailleurs à Dole, il y a quelques jours, confirmé l'urgence et son soutien au projet. Il est clair que ces projets n'excluent pas des perspectives de travail de notre Jardin Botanique et de notre université en faveur des pays du Sud. Je vais vous donner deux exemples : notre jardin cultive des orchidées provenant de la zone inondée par le grand barrage EDF du Petit Saut en Guyane en vue de la multiplication et pourquoi pas de la réintroduction de ces espèces in situ. Nous avons aussi un travail en commun entre la direction du service Espaces Verts et le conservateur du jardin sur l'avenir du Centre National de Floristique de Côte d'Ivoire et la mise en réseau des réserves botaniques de ce pays développant en ce sens le renom de ce secteur universitaire au service de l'action, tout ceci étant bien dans la ligne de la conférence de Rio.

Les actions que je viens de citer au Nord et au Sud ne sont pas une dispersion mais elles illustrent les capacités de ce secteur de l'Université où la botanique traditionnelle mérite une place forte à maintenir voire développer compte tenu de tous les périls qui pèsent sur la bio-diversité locale et planétaire. Nous avons la volonté humaine de contribuer au développement de la recherche et des formations dans ce vaste secteur.

M. FOUSSERET : Monsieur le Maire, Monsieur le Président, je voudrais intervenir rapidement sur deux points parmi d'autres qui me paraissent importants, à savoir la recherche et la communication. Tout d'abord un constat sur la recherche. La recherche publique de nos universitaires est très faible et la recherche privée est spécialement à Besançon quasiment inexistante même si, on l'a vu dans le rapport, elle est beaucoup plus importante et significative dans le Nord de la Franche-Comté pour des raisons que chacun connaît, à savoir la présence de complexes économiques forts. Il faut donc à mon sens que la recherche universitaire soit conservée, maintenue, amplifiée parce qu'elle est primordiale pour notre Ville et il faudra donc tous ensemble veiller à cela.

Je voudrais quand même rappeler au passage, puisqu'on interpelle souvent les parlementaires, que l'effort de l'Etat en faveur de la recherche augmente cette année, loi de finances 1997 à loi de finances 1998, de + 6,2 % et qu'on atteint maintenant quand même 53 milliards de francs. Ce n'est certainement pas assez mais il y a quand même là la volonté du Gouvernement de faire avancer de façon significative le domaine de la recherche. Et au niveau national, les subventions aux laboratoires universitaires que vous dirigez sont à + 5,4 %. Avec Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, la Ville et l'Université, il faudra faire en sorte que Besançon puisse avoir une part de crédits plus importante que ce qui lui est attribué, soit 0,3 %, surtout si l'on compare avec les 46,6 presque 47 % attribués à l'Ile de France. Un certain nombre parmi nous dénonce souvent les dérives parisiennes. Je crois que là aussi il faudra que nous indiquions très clairement que ce n'est pas suffisant car si effectivement au niveau de la recherche publique et privée on est à un rang honorable, 10^{ème} sur 22, c'est parce que la recherche privée est forte. Il faudra donc rééquilibrer la part de la recherche publique. Cela profitera bien sûr à Besançon mais aussi à toute la Franche-Comté. Et puis il est vrai, Jean-Claude DUVERGET l'a dit et je partage au moins un point avec son analyse, c'est qu'il va falloir à nouveau se mobiliser pour obtenir des délocalisations significatives. Il faudra certainement les mériter et se bagarrer pour cela.

Par contre, par rapport aux chaires municipales, mon cher collègue Conseiller Régional, l'Université étant l'Université de Franche-Comté, on pourrait peut-être aussi envisager qu'il y ait des chaires régionales. Je crois que ce serait tout à fait à la dimension de notre Université. L'idée n'est peut-être pas mauvaise mais je crois que vous allez très prochainement pouvoir mettre vos actes en accord avec vos paroles. Peut-être que l'idée est bonne et au niveau de cette Région de Franche-Comté, nous pourrions là aussi faire des avancées significatives.

Mais si les crédits sont nécessaires, ils ne sont pas tout et c'est vrai que nous avons nous, Ville de Besançon, un certain nombre de moyens d'actions, de leviers sur lesquels nous pouvons agir pour conforter indirectement notre Université. Je pense entre autres au Parc Scientifique et Industriel et à l'IRDQ. Ce sont des instruments à mon avis essentiels car ils vont participer au développement économique de la ville donc au développement de l'Université et à son intégration dans le tissu local. On l'a dit ce soir mais je voudrais insister particulièrement là-dessus, une université dynamique est une université qui est intégrée et cette université doit se développer en totale symbiose avec notre ville. Si je voulais donner une image, je dirais que l'Université doit se sentir un peu comme un poisson dans l'eau dans sa ville mère, la capitale régionale.

Un certain nombre de moyens existent déjà, entre autres la qualité de l'accueil, Mme la Directrice du CROUS l'a dit, la qualité de la vie de l'étudiant mais il me semble qu'on devra à l'avenir faire émerger encore plus de sujets de thèses locales plus en rapport avec notre ville, notre région et que la Ville elle-même certainement devra aussi continuer de donner l'exemple, d'accentuer sa demande sur des sujets de maîtrise et pourquoi pas aussi peut-être passer assez régulièrement des conventions avec des laboratoires de notre Université pour des besoins municipaux.

Mais il me semble aussi que notre Université souffre d'un véritable problème de communication. Est-ce que nous ne sommes pas, je pose la question, c'est peut-être un peu dans notre caractère de Franc-Comtois, trop modestes ? Est-ce que nous ne devons pas nous convaincre nous-mêmes que malgré l'étroitesse de nos moyens budgétaires, des moyens qui ne sont pas effectivement énormes, on l'a vu, nous obtenons des résultats tout à fait remarquables ? Est-ce que nous ne sommes pas peut-être un peu complexés par rapport à la petite taille de notre région ? Or, Monsieur le Président, vous l'avez dit, vous avez rappelé que nous avons 60 laboratoires dont 15 reconnus par le CNRS et des réalisations tout à fait remarquables. Vous avez souligné les relations entretenues par ces laboratoires avec l'étranger. En revenant tout à l'heure de Paris dans le TGV, je lisais le dernier «En Direct» que vous nous envoyez régulièrement où on parlait d'Iris, la nouvelle génération d'imageurs radioisotopiques où l'on voit effectivement qu'avec l'équipe de M. PARMENTIER dans l'imagerie médicale, on est en train de prendre des parts importantes au niveau européen et même au niveau mondial. J'ai lu également qu'un professeur d'immunologie clinique, Mme VUITTON avait été retenue parmi 1 300 candidats avec les 17 Français qui vont faire partie d'un comité d'experts européens. Donc je pense que nous avons des moyens de faire mieux connaître la qualité des chercheurs franc-comtois, de ceux qui travaillent dans nos laboratoires car vous avez raison, Monsieur le Président, il va y avoir une véritable concurrence entre les universités et c'est bien que nous soyons bons mais il faudra aussi le faire savoir et persuader que nous sommes certainement les meilleurs dans beaucoup de domaines. Ne soyons pas modestes !

J'ai rencontré dernièrement le Directeur de la communication d'une grande société qui travaille dans l'aérospatiale qui m'a dit qu'il connaissait Besançon, étant un ancien de l'ENSM et Président du Conseil d'Administration de cet établissement. Il m'a dit : «vous êtes trop modestes, ne faites pas de complexes vis-à-vis de Toulouse, vous êtes très bons, vos laboratoires sont connus de ceux qui sont vraiment dans ce domaine mais vous ne faites pas assez parler de vous». Et c'est cela que je voulais dire. Je crois qu'il faut que Besançon, la Région, le Département, tous ensemble avec l'Université nous puissions nous organiser pour favoriser cette communication car le développement de l'Université passe aussi par là et quand on dit développement de l'Université c'est aussi, bien sûr, le développement de Besançon comme capitale régionale.

Mme GUINCHARD-KUNSTLER : Comme mon collègue Jean-Louis FOUSSERET, je pense que nous avons tendance à ne pas être assez fiers de ce qui se fait à l'Université franc-comtoise. Nous devons tous ensemble nous approprier les points forts, les points de force de l'Université. A ce propos, je fais une proposition très précise à M. OYTANA, c'est qu'il nous donne les moyens à nous, Conseillers Municipaux, de bien connaître correctement les laboratoires de recherche, l'ensemble du dispositif de l'enseignement universitaire de Besançon. Je crois que c'est essentiel. C'était la première chose que je voulais dire.

La deuxième est très simple. Je parlerai peut-être avec passion parce que je suis convaincue que si l'enseignement supérieur est essentiel au développement économique de la Ville, de l'agglomération, de la Région, c'est aussi un outil essentiel au développement des hommes et des femmes. Le rôle principal de l'Université est de faire en sorte qu'il y ait accès au développement de l'individu et de l'individu dans la société où il vit et c'est pour cela que je suis moi intimement convaincue que la Ville de Besançon, l'agglomération et la région doivent porter le développement de leur université.

Troisième point, quand on parle d'enseignement supérieur, nous avons tous en tête l'Université. Mais un certain nombre de secteurs font aussi partie de l'enseignement supérieur. Je pense notamment dans le domaine social, à l'IRTS qui forme un certain nombre d'étudiants. Nous avons aussi et c'est une chance que nous ne mesurons sûrement pas assez pour la Franche-Comté, une école de cadres en soins infirmiers, essentielle pour le monde du soin en Franche-Comté. Quand les infirmières veulent devenir surveillantes, elles ne sont pas obligées de partir à Reims ou à Dijon, il existe ici une école de soins infirmiers qui fait partie de l'enseignement supérieur. Il ne faut pas oublier aussi toutes les classes préparatoires aux grandes écoles, tous les BTS qui sont aussi des éléments de l'enseignement supérieur, secteurs sur lesquels nous devons sûrement avec la Région réfléchir, et plus particulièrement sur les filières qui nous manquent encore et dont l'absence est un des éléments de la fuite des étudiants de la région vers l'extérieur, en particulier dans le domaine des classes préparatoires aux grandes écoles. C'est un travail que nous devons mener, Région, Ville de Besançon et Rectorat, pour essayer de garder au maximum nos meilleurs éléments.

J'aborderai à présent le problème du partenariat avec l'Université. Certes la loi Edgar Faure et la loi Savary ont donné à l'Université toute autonomie et toute liberté pour développer ses politiques mais on le sait et on le voit, nous avons obligation maintenant de travailler en partenariat. La question qui se pose pour toutes les collectivités porte sur le style de partenariat à adopter. Depuis plusieurs années, c'est le résultat des contrats de plan et du plan Université 2000 de Lionel JOSPIN, tout un partenariat important s'est développé autour de la création de mètres carrés pour l'Université, de restaurants universitaires, de bibliothèques mais, et je crois que c'est l'enjeu du débat ce soir, nous avons aussi à travailler sur le style de partenariat autour de la recherche et autour du développement de certaines filières, points importants pour notre Université à Besançon et en Franche-Comté.

J'insisterai sur un point ; ici en Franche-Comté, parce que nous sommes une région industrielle, nous avons tendance, quand on parle du développement universitaire, de la recherche, à parler du secteur industriel principalement. Et pour avoir vécu les débats au Conseil Régional sur les enjeux de la recherche, les enjeux des secteurs, regardons où nous avons mis de l'argent depuis plusieurs années, c'est principalement dans le secteur des techniques industrielles ou sciences industrielles, alors que, me semble-t-il, l'Université est certes un élément essentiel pour aider le développement économique industriel mais aussi c'est un élément essentiel pour aider le développement global de la société. Je crois que nous avons tous ensemble à réfléchir à comment faire pour que tout ce qui est juridique, économique, du domaine de la santé, du domaine des lettres en particulier qui sont des éléments de la société, soit partie prenante du développement et de notre partenariat.

J'aimerais donner deux exemples si vous le permettez dans un domaine qu'à titre personnel je connais bien, j'en ai d'ailleurs déjà parlé avec M. CAMELOT, Doyen de la Faculté de Médecine. Il y aura dans les années à venir un énorme travail à faire dans le domaine des soins palliatifs et de la gériatrie. Est-ce qu'une seule fois, Monsieur DUVERGET, ces thèmes ont été abordés en Conseil Régional, alors qu'il y a des emplois, un certain nombre de recherches à mener pour faire en sorte que les gens malades et les gens qui travaillent dans ces secteurs-là puissent profiter pleinement de l'appui de l'Université ? Si j'insiste sur ce point-là, c'est que l'Université est riche certes de développements scientifiques et industriels, de sciences et de mathématiques mais elle est aussi riche, que ce soit à la Faculté de Médecine, que ce soit au CHU de Besançon, que ce soit à la Faculté de Lettres, de sociologues, de psychologues, de médecins qui sont capables d'accompagner tout ce développement de la société qui est nécessaire. Voilà ce que je voulais dire en préalable.

M. LE MAIRE : On espère simplement que le préalable a été suffisamment long pour que les conclusions soient brèves.

Mme GUINCHARD-KUNSTLER : J'aimerais insister sur le rôle de l'Université dans le développement de la capitale régionale Besançon en posant simplement trois niveaux d'intervention : le premier c'est l'agglomération. Il me semble important que nous nous donnions les moyens de mesurer le poids de l'enseignement supérieur et de l'université dans le développement de l'agglomération. Quels sont les échanges entre étudiants de l'extérieur et étudiants de Besançon dans l'agglomération ? Pour le District, on a vu qu'il s'est investi dans l'Université en y confiant la plupart des études du schéma directeur. Nous devons sûrement aller plus loin, en particulier en lui demandant la part qu'il souhaite prendre dans le développement de l'Université. Comme on a pensé tous ensemble que les routes étaient un des éléments du développement et comme nous avons confié le financement des routes au District, il me semblerait normal d'interroger maintenant le District sur la part financière qu'il souhaite prendre dans le cadre du développement de l'Université. Il ne faut pas enfin avoir peur de parler du nécessaire équilibre régional de l'Université, du développement de l'enseignement supérieur. Je dis cela car je crois que nous devons, universitaires, élus de l'ensemble des collectivités, faire en sorte qu'il y ait un débat sain et un débat ouvert. Et je suis convaincue que nous devons être très très vigilants avec le Nord Franche-Comté, en particulier avec Belfort afin que les choses soient claires. La création d'une Université Technologique à Belfort-Montbéliard est un élément dont on ne sait pas s'il sera solide, mais en tout cas il y a réflexion à avoir tous ensemble pour trouver le meilleur système pour que ce ne soit pas une machine de guerre contre l'Université de Franche-Comté. Nous aurons aussi nous, Bisontins, à maintenir des échanges avec le Nord Franche-Comté et porter des projets ensemble. Ce sera sûrement le moyen d'éviter la bagarre mais je le dis clairement, restons vigilants.

Pour revenir au partenariat nécessaire entre la Ville et l'Université, je pense qu'il peut se développer dans différents domaines. Je n'en citerai qu'un ce soir, nous sommes à l'initiative, et Robert SCHWINT en a été le président pendant plusieurs années, d'une association qui s'appelle Energie Cités, qui a un rôle de rayonnement, de travail de recherche entre les ingénieurs des villes européennes sur le thème de l'énergie qui est essentiel. Cela pourrait être un thème de collaboration encore plus fort. Je ne suis pas sûre que l'Université connaisse bien cette structure. Nous devons nous donner les moyens, que ce soit avec Dijon, que ce soit avec la Suisse, de développer en partenariat les actions très fortes, c'est comme cela aussi que l'Université franc-comtoise se développera.

J'aimerais terminer sur la formation continue. L'Université, je l'ai dit tout à l'heure, a la responsabilité du développement des hommes, qu'ils soient jeunes ou adultes. Monsieur DUVERGET, j'ai en tête les chiffres grignotés petit à petit, de la participation financière de la Région au département de formation continue de l'Université. Alors, je suis ravie de vous entendre dire ici qu'il est essentiel qu'ensemble Région, Ville de Besançon et Université, nous puissions porter un projet de développement de la formation continue. Sachez, et cela me semble aussi très important de le dire, qu'il y a à Besançon depuis longtemps un centre associé, qui dépend du département formation continue, avec le Centre National des Arts et Métiers (CNAM). Cela a été, je ne pense pas me tromper, le premier centre associé de province. Et là, il y a capacité si conjointement la Région et l'Université portent le CNAM, à faire tout un travail de développement avec les entreprises franc-comtoises. Il y a aussi nécessité de développer la formation continue dans l'ensemble des secteurs, que ce soit la sociologie, le droit, la médecine mais aussi les sciences et techniques de l'ingénieur. Il me semble important de tout faire pour que l'Université puisse jouer son rôle de développement et formation de la jeunesse, mais aussi de formation des adultes. Jean-Louis FOUSSERET et moi-même ferons tout pour que l'Université de Franche-Comté soit retenue pour le développement de la formation continue.

M. JEANNEROT : Celui qui a en charge le développement économique ne peut pas rester absent du débat bien sûr. Le développement économique a souvent été évoqué ce soir. Il est bien entendu la résultante de beaucoup de paramètres. Un de ces paramètres constitue la relation que la Ville entretient effectivement avec son Université et c'était là un élément tout à fait privilégié.

Je voudrais faire cinq propositions très concrètes et brèves. Première proposition, la Ville met à la disposition de l'Université Besançon Congrès. Cela a été évoqué tout à l'heure, Besançon Congrès est un nouvel espace qui existe depuis le 1^{er} janvier et se propose de faciliter le travail des responsables universitaires lors de l'organisation de colloques ou de conférences. Il est bien entendu à votre entière disposition et dans les jours qui viennent, nous sommes à vos côtés pour vous en expliquer le fonctionnement.

Le deuxième point est autour de la recherche universitaire. Je ne reviendrai pas sur les éléments de l'étude menée par l'IRADES et présentée ici au mois de mai 1996. Là mon propos sera très concret. Le Service Economie Emploi, pour orienter les politiques municipales en matière économique, a souvent besoin de travaux d'études et nous souhaitons demander à l'Université d'être peut-être présente au travers des études sur la recherche par exemple des pôles d'excellence que constitue l'activité économique de la ville, par exemple les micro-techniques, par exemple le génie bio-médical. Nous avons là besoin de terrains de recherche et l'Université pourrait être pour nous d'une aide précieuse.

Troisième axe, c'est autour du Parc Scientifique et Industriel. Vous savez que ce n'est pas qu'un simple lieu d'accueil d'entreprises. Nous ne sommes pas là sur une simple opération d'aménagement urbain. Nous voulons faire travailler la recherche, la production, la formation. Dans les prochaines semaines, nous aurons au sein du Service Economie Emploi, un correspondant qui sera chargé d'animer et de féconder un petit peu ces relations entre les divers pôles, je crois que ça c'est très important car il nous faut avancer très concrètement et l'Université peut nous y aider.

La quatrième proposition, très concrète elle aussi, a été évoquée tout à l'heure par Jean-Louis FOUSSERET. L'attractivité de Besançon qu'il a évoquée longuement passe aussi par le renforcement des sections de la recherche au niveau local. Aussi l'Université et la Ville doivent en particulier travailler en commun pour obtenir, cela a été dit au mois de mai 1996, on va le redire, des services du CNRS de la recherche hors universitaire. Je crois que l'extension récente du LPMO est un bon exemple de ce qui a été fait et il faut aller plus loin. Nous mettons en place au sein du Service Economie, je le dis à nos amis de l'Université, un système de veille nous permettant d'être un peu en alerte. Nous sommes par exemple en train de nous préoccuper d'installer à Besançon le Bureau National de Métrologie. Il y a là une possibilité peut-être de délocalisation, il y en a sans doute d'autres et je crois qu'il faut que nous soyons attentifs à ces possibilités. Notre faible taux de recherche publique devrait pour nous, constituer un argument tout à fait important.

La cinquième et dernière proposition, très concrète elle aussi, concerne le comité local de développement et de prospection que nous avons mis en place et qui permet de faire travailler en réseau l'ensemble des acteurs locaux de l'économie. Je propose donc à l'Université de lui adresser régulièrement les ordres du jour de ces travaux de façon à ce qu'elle puisse s'associer lorsqu'elle le souhaitera aux travaux conduits par ce comité.

M. LE MAIRE : Excellente initiative. On a noté, M. le Président aussi.

Mme WEINMAN : Monsieur le Maire, je voudrais très rapidement rappeler à M. FOUSSERET que les services Economie et Communication de la Ville de Besançon ont produit avec succès un certain nombre de plaquettes et de documents de communication. Or, dans l'un des documents

orienté sur le génie bio-médical, nous avons parlé, dès le mois de juin l'année dernière, du programme Iris que vous défendiez avec tant de fougue tout à l'heure et nous ne manquons jamais une occasion à travers ces documents de citer les laboratoires de recherche de Besançon.

M. POMEZ : Permettez Monsieur le Maire à l'élu mais aussi à l'étudiant de saluer la qualité, le sérieux, la force du travail de Simon VOUILLOT parce que c'est une réflexion qui engage la Ville de Besançon dans son rôle de capitale universitaire. Je formulerai à la fois un regret mais aussi des petites propositions ou des pistes qui pourront prolonger le projet qui nous est proposé.

Le regret est le suivant : je me suis fié à une enquête réalisée par les étudiants du DUT A de l'IUT de Besançon, il y a quelques semaines auprès de 600 étudiants. D'ailleurs la Ville va instaurer un partenariat avec ce travail. Donc on s'aperçoit dans cette enquête qu'il y a peu de fréquentation, de la part des étudiants, des structures municipales. Je ne comprends pas très bien. Quand je regarde la tarification des établissements culturels, d'une médiathèque, des bibliothèques et qu'on différencie ceux résidant à Besançon de ceux qui habitent dans le District ou hors District, je regrette qu'il n'y ait pas un investissement conséquent de la part des autres collectivités locales pour permettre qu'il y ait à Besançon la reconnaissance d'un statut étudiant ou lorsqu'on s'inscrit à la médiathèque, il n'y ait pas discrimination si je suis étudiant à Beure, c'est peut-être mal choisi, ou à Besançon vis-à-vis des lieux de résidence mais qu'il y ait une seule politique, une seule tarification étudiante relayée pourquoi pas par la Région dont la compétence est bien entendu l'aménagement du territoire et le renforcement de l'accès aux équipements pour tous. Voilà pour le regret.

Pour les petites propositions, on a plein de fiches, on a envie d'agir sur tous les domaines de la cité. Il y en a une qui concerne la politique des transports ou réaffirmer le renforcement des transports collectifs et je crois que c'est une bonne chose mais il ne faudra pas oublier que cette action doit s'inscrire dans notre Plan de Déplacements Urbains (PDU) dont je vous avais parlé la dernière fois dans une approche globale. Dans cette enquête on s'aperçoit que 48 %, c'est-à-dire la moitié des étudiants utilisent leur voiture. Il me semble qu'il est temps d'avoir une approche globale. Je parlerai à nouveau de multimodalités, cela veut dire qu'il me semble que Région plus Ville doivent travailler sur SNCF plus transport urbain, etc. C'est un travail qui doit avancer. Je vous parlerai aussi de tout ce qu'ont fait les autres villes sur les campus, par exemple Vélo 98 à Poitiers et Lorient où quand on a sa chambre au CROUS, on verse 500 F de caution et on a un vélo pour toute l'année. De Canot jusqu'à Mégevand, je crois que c'est la bonne solution, des centaines de petits vélos de couleur jaune, la couleur peut être plurielle et je crois que ce sont des choses qui peuvent toutes aller dans le sens d'un PDU et d'une considération des transports. C'était la première chose.

La deuxième observation porte sur la politique culturelle où je crois qu'avec la qualité des cours on peut agir sur l'ambiance culturelle. C'est ce qui fait effectivement la force de l'Université, en partenariat avec le CROUS même dans le cadre de la politique de transport et puis pour mettre en place ce qu'on avait dit, c'est-à-dire une carte culture car actuellement vous avez le tarif carte avantage jeunes, vous avez le tarif passeport culturel du CROUS, vous avez le tarif ceci, le tarif cela. Aussi, je pense qu'il serait bon d'avoir une carte culture telle qu'elle existe à Strasbourg.

Et puis enfin dans toutes les petites fiches, il m'en manque une sur la santé. Pourquoi ? Parce que de 1989 à 1994 la proportion de jeunes considérés comme pauvres est passée de 8,5 à 12,5 % et une étude menée en 1996 par le CREDOC a montré que la moitié des jeunes de 18 à 24 ans voudraient consacrer davantage d'argent à leur santé s'ils le pouvaient. Les jeunes insistent sur la dégradation de l'état de santé. Vous avez pu lire dans Le Monde en février des articles où des experts s'alarment des dégâts de l'exclusion sur la santé, alors que le système de soins français est reconnu comme l'un des meilleurs. Dans les propositions du Gouvernement, au-delà de l'assurance maladie universelle, il y a l'idée de mettre en place, de renforcer l'information des jeunes sur les structures

d'accueil anonymes et gratuites. Je tiens à vous dire que le Service Hygiène-Santé de la Ville de Besançon fait un gros travail pour mettre des bornes d'information et qu'il me semble qu'une petite fiche sur la politique de santé de la Ville de Besançon, même si ce n'est pas sa compétence, pourrait aussi être un effort fait en faveur de l'Université.

M. LE MAIRE : Je crois que chacun a pu s'exprimer. Je vais demander à Simon VOUILLOT de conclure très brièvement pour que nous puissions voter sur un texte ou une réflexion qu'il va nous indiquer.

M. VOUILLOT : Il ne m'appartient pas de synthétiser l'ensemble des propos qui ont été tenus.

M. LE MAIRE : Ce serait difficile d'ailleurs.

M. VOUILLOT : Ce serait difficile, oui. Je me contenterai de répondre à un certain nombre de questions qui ont été posées en commençant par les questions plus ponctuelles et en terminant par les problèmes de fond. Je ne reviendrai pas non plus sur les échanges bilatéraux qui ont eu lieu et qui, d'ailleurs la plupart du temps concernaient la Région. L'un des intérêts d'avoir l'éminent représentant de l'exécutif régional de notre assemblée, c'est l'assurance pour nous que le discours qu'il tient ici sera tenu également dans d'autres instances et comme nous savons que sa voix porte, c'est une garantie d'amélioration pour le futur.

Monsieur DUVERGET, vous avez parlé de chasse aux étudiants. Il y a un autre sport dans lequel nous excellons, c'est la pêche aux crédits (rires) et par rapport à la Région, en tout cas c'est un sport pour lequel nous avons ce soir je crois dégagé quelques pistes.

Plus sérieusement, je vais répondre aux quelques questions qui ont été posées. Mme WEINMAN souhaite un restaurant universitaire à Châteaufarine, soyez satisfaite Madame, il y en aura un, il y en aura même deux dans la mesure où, je parle sous le contrôle du Directeur de l'UFR Médecine mais je ne crois pas me tromper, la plupart des étudiants, tout au moins ceux qui exercent dans les cycles avancés de la Faculté de Médecine mangent d'ores et déjà au CHU. Donc le problème de restauration est déjà en partie solutionné. Mme WEINMAN, toujours, s'inquiète au sujet des professeurs qui font des allers retours, ceux que nous appelons les turbo profs. Je crois qu'effectivement c'est un problème. Une modeste proposition faite dans le document mais qui peut avoir des conséquences importantes, c'est de dresser à l'échelle de Besançon un tableau de bord de l'enseignement supérieur avec un certain nombre d'indicateurs à surveiller année après année et qui donneront des renseignements précieux. Si nous avons collecté depuis dix, quinze ans ces informations, je pourrais Madame WEINMAN vous répondre plus précisément sur ce point-là mais le fait est que le phénomène est peu connu. Parmi ces indicateurs, à mon sens, le phénomène de nomadisation des professeurs doit être repéré, ce qui nous permettra de voir, sans nier le phénomène qui est présent, sur quelle tendance nous sommes. J'ai le sentiment qu'avec la montée en puissance des enseignements et du nombre d'étudiants, le phénomène, actuellement au détriment de Besançon, a tendance à s'estomper. Nous le verrons en tout cas dans l'avenir.

Jean-Claude DUVERGET a parlé de professeurs qui s'exprimeraient par le biais de nouvelles technologies de communication, ce sont les télé-profs. Pour ce qui est des télé-profs, aubaine à Besançon nous avons le réseau LUMIERE. Pas la peine d'en dire plus. C'est réellement un atout sur lequel il nous faut compter et là j'insiste auprès de nos partenaires universitaires pour dire que probablement une partie très importante de l'avenir du réseau LUMIERE est entre leurs mains parce que construire des tuyaux est une chose, mettre du contenu dans ces tuyaux en est une autre. Et qui sinon l'Université sera à même de valoriser à son plein potentiel, ce qui n'est que très partiellement fait actuellement, la capacité du réseau LUMIERE. Bien évidemment, il y a là un axe de travail qui a déjà été entamé avec la réflexion de la DATAR, je me souviens avoir assisté à une réunion paritaire Ville/ Université sur ce sujet.

Sur le projet Aurore, je suis toujours dans les aspects ponctuels, je suis d'accord avec Jean-Claude DUVERGET pour dire qu'il faut soutenir cette initiative. Elle s'est heurtée dans les dernières années à un certain nombre de problèmes inhérents aux individus qui étaient à la tête de l'association. Tout cela avance. Sachez que la Ville s'est engagée dans le cadre du projet Aurore à soutenir un emploi jeune qui permettra, je l'espère, de pérenniser l'association et de fixer un emploi permanent pour animer l'association. On est donc parfaitement dans votre ligne de conduite.

Christophe POMEZ est intervenu sur l'aspect culturel. Les constats qu'il fait sont très pertinents. La dimension culturelle est à l'évidence l'un des sujets clés de la réflexion commune Ville/Université. D'ailleurs Marcel FERREOL qui est absent ce soir m'avait fait part de son regret de ne pas pouvoir intervenir parce qu'un certain nombre de projets lui tenaient à cœur et je veux dire ici qu'il a fait partie des adjoints qui se sont le plus impliqués dans la réflexion puisque vous avez vu dans les fiches qui vous sont présentées que nous avons fait le point dans de nombreux domaines de l'action culturelle. Je crois savoir que l'Université s'est lancée dans une réflexion interne qui pourrait à terme aboutir sur la création d'un service culturel universitaire. Cette réflexion, nous nous y associons ; nous nous y associerons encore plus dans l'avenir et il est clair qu'en la matière, rien ne peut se faire sans la collaboration pleine et entière de la Ville d'une part, de l'Université d'autre part, un certain nombre de choses sont déjà faites d'ailleurs. C'est exactement l'inverse par rapport à la santé où j'ai eu un débat assez récemment avec le Directeur du Service Hygiène-Santé. Là clairement on est hors compétences par rapport à la Ville. Peut-être faudrait-il aller au-delà mais en tout cas c'est le constat, j'allais dire d'ordre juridique, qu'on peut faire.

En terme de questions de fond, j'ai le sentiment et c'est plutôt positif, que nous sommes à peu près d'accord. J'ai seulement relevé une crainte de la part de Jean-Claude DUVERGET qui portait sur la relation, l'équilibre entre le Nord Franche-Comté et les pôles bisontins. Je crois m'être exprimé sur cet aspect de façon préventive par rapport à sa remarque. Donc je ne peux qu'abonder dans son sens, abonder également dans le sens de Paulette GUINCHARD-KUNSTLER qui faisait état du risque que présentait pour l'Université l'existence d'une université autonome dans le Nord Franche-Comté. Pour ma part, j'aurais préconisé une solution, c'est dommage on ne l'a pas utilisée ; si les deux écoles considérées souhaitaient le label universitaire, pourquoi ne pas intégrer l'Université de Franche-Comté ? Elles ne l'ont pas fait, on ne va pas faire d'histoire mais je ne peux qu'insister pour dire que c'est notre rôle à tous ici, dans d'autres instances de veiller à ce que Besançon et le Nord Franche-Comté s'unissent plutôt que ne se divisent.

J'aimerais terminer sur une remarque plus personnelle. Dans le débat que nous avons voulu mener ce soir qui est un débat démocratique, ouvert, nous avons certes eu le souci de défendre Besançon, son université mais j'ai le sentiment que derrière ces aspects nous avons également défendu une certaine idée de la société car l'Université, en plus de son rôle traditionnel de temple du savoir, est de plus en plus un temple de la tolérance, de l'échange, de l'ouverture. L'ensemble des partis politiques qui siègent dans cette assemblée -ils sont huit en tout- se sont exprimés ; ils ont tous fait l'effort, fait je dirais la démarche citoyenne d'intervenir dans ce débat, tous sauf un qui n'était pas présent. Vous me direz on n'attaque pas les absents, peut-être avaient-ils des excuses, je prends toutefois note que dans le propos préliminaire tenu par le Maire de Besançon, ils n'avaient pas été excusés. Je parle bien évidemment des représentants du Front National. Pour ma part, je trouve qu'indépendamment de l'aspect factuel de ma remarque, cela n'est pas vide de sens. Dans certains régimes, on brûlait les livres, les universitaires eux en écrivent. Sous ces mêmes régimes, on mettait l'enseignement sous tutelle, l'Université à Besançon a sa liberté de parole et la présence vivifiante et vigilante de quantité d'étudiants dans nos murs est à mon avis la meilleure garantie pour la Ville de garder ce qui fait une part de sa personnalité, un certain esprit non pas subversif mais un peu frondeur, une certaine liberté de ton et sur cet aspect, je trouve que c'est rassurant.

M. LE MAIRE : Merci Simon. Je me dois de rectifier et d'avouer que j'ai oublié d'excuser Sophie MONTEL et Robert SENNERICH qui nous ont prévenus de leur absence ce soir.

M. NUNINGER : Ce sera juste un petit cavalier sur le point précis que vient d'aborder mon ami Simon VOUILLOT en parlant de l'école et de l'université dans une république. Il n'y a de vie pour l'école, il n'y a de vie pour l'université que dans une république laïque, démocratique, tolérante et sur ce point je voudrais attirer l'attention de mes collègues sur ce qui se passe actuellement au Sénat. Le parti radical de gauche a déposé une résolution que je vais vous lire et sur laquelle je souhaiterais que l'on puisse peut-être prendre une position au niveau du Conseil Municipal. Je vous en donne lecture : «La multiplication d'actes délictueux ou criminels imputables à des membres du Département Protection Sécurité -ce qu'on appelle le DPS- du Front National et la publication de témoignages alarmants d'anciens membres de cette organisation suscitent une vive inquiétude parmi nos concitoyens qui s'interrogent sur la véritable finalité de ce service d'ordre. La république garantit à chacun individuellement aussi bien que collectivement le droit d'expression y compris le droit de contester dès lors qu'il respecte les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. Elle ne saurait pour autant tolérer sous couvert d'une formation politique légale la constitution d'organisation para-militaire. Je ne parlerai pas de 32 et de 33 bien évidemment. «Or les informations accessibles au public laissent penser que le DPS est organisé sur un mode para-militaire». Il dispense à ses membres une formation au combat, dispose d'armements non autorisés, tente en certains cas de se substituer à la force publique et d'usurper ses fonctions, développe une activité de renseignements, propage parmi ses membres des idées encourageant la violence, se dote de moyens de nature à porter atteinte à la forme démocratique de nos institutions. Les pouvoirs publics ne doivent pas se contenter de veiller à sanctionner les actes délictueux ou criminels. Ils doivent aussi faire face à la structuration progressive de milices susceptibles de remettre en cause l'ordre républicain et la sécurité des citoyens. Il apparaît donc nécessaire dans un souci de vigilance de faire toute la lumière sur les agissements de groupements de fait dits Département Protection et Sécurité et d'établir en particulier si celui-ci ne tombe pas sous le coup de la loi du 10 juillet 1936 relative aux groupes de combats et aux milices privées».

M. LE MAIRE : Les radicaux du Sénat ont fait leur travail en nous informant de cette façon. Nous le prenons pour une information mais je crois que nous ne pouvons pas nous prononcer au-delà.

M. ROIGNOT : Je veux simplement signaler que je n'ai pas participé au débat et que je ne participerai pas au vote.

M. LE MAIRE : On comprend.

M. ROIGNOT : Mais je lèverai quand même la main puisque j'ai une procuration de Marcel FERREOL !

M. LE MAIRE : Je vous propose maintenant de vous prononcer sur les propositions suivantes portant sur les clés du développement de l'enseignement supérieur à Besançon et en Franche-Comté :

*** Assurer le rayonnement de la Franche-Comté et de son Université**

- maintenir et renforcer l'unité de l'Université de Franche-Comté
- préserver l'équilibre régional
- conforter le pôle de Besançon, stabiliser le pôle Belfort-Montbéliard
- soutenir les projets de l'Université et des autres composantes, notamment sur l'offre de formation

*** Poursuivre le développement des sites bisontins**

- la bibliothèque universitaire de Lettres
- l'UFR Médecine-Pharmacie
- la réorganisation de l'UFR Lettres
- accompagner les projets d'ouverture des milieux universitaires
- observer et comprendre les évolutions de l'enseignement supérieur à Besançon

*** Continuer à rapprocher le monde universitaire et la Ville**

- maintenir les sites universitaires et les étudiants au coeur de la cité
- mieux connaître les étudiants pour répondre à leurs besoins
- soutenir les projets universitaires
- favoriser le développement et la diffusion de la recherche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions sus-énoncées.

Récépissé préfectoral du 4 mai 1998.